



MAISON SPORT SANTÉ STRASBOURG



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Le Mot du Président, Dr Alexandre FELTZ

L'année 2023, troisième année de fonctionnement de notre GIP Maison Sport Santé de Strasbourg, a été une fois de plus très dense en termes d'activité et de projets ; cela témoigne à la fois de la reconnaissance de notre structure au niveau local mais aussi du besoin des strasbourgeois-ses à trouver une activité physique adaptée à leur état de santé. L'épidémie de sédentarité que nous connaissons au niveau national se retrouve aussi à Strasbourg ; nous sommes également confrontés à une épidémie des problématiques liées aux difficultés psychologiques. La santé mentale est ainsi devenu le deuxième motif d'entrée dans notre parcours *Sport Santé sur Ordonnance*.

En 2023, nous avons poursuivi les actions en direction des plus jeunes en augmentant notre capacité à intervenir au sein des écoles en prévention primaire (via *Joue pour ta santé*) mais aussi en déployant, à partir de l'automne, un plan d'action afin de mieux faire connaître le programme *PRECCOSS*, tant pour les orienteurs (professionnels de santé) que pour le grand public ; les enfants ou adolescents qui suivent ce programme ont des résultats significatifs en termes de santé, de pratique d'une activité régulière ou d'alimentation plus saine.... Il est primordial que nous puissions toucher en 2024 plus d'enfants et d'adolescents de notre territoire .

Cette année fut enfin une année charnière : nous sommes passés d'une structure reconnue « MSS » par l'État à une structure habilitée par l'ARS et la DRAJES sans réserves pour les 5 ans à venir ; j'y vois un signe de reconnaissance qui nous encourage à innover et développer nos interventions, en particulier pour les personnes les plus éloignées d'une pratique d'activité physique régulière.

L'aile médicale des Bains Municipaux devenue la Maison du Sport Santé de Strasbourg va permettre ce développement avec nos équipes mais aussi avec tous les partenaires engagés dans la dynamique du Sport santé. Nous anticipons avec bonheur l'inauguration de la Maison Sport Santé de Strasbourg qui aura lieu le vendredi 12 avril 2024.



Le tableau des abréviations

AED	Action Éducative à Domicile
AG	Assemblée Générale
ALD	Affection Longue Durée
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
AP	Activité Physique
APA	Activité Physique Adaptée
APS	Activité Physique et Sportive
ARS	Agence Régionale de Santé
CA	Conseil d'Administration
CAAPS	Conseils & Accompagnement pour Agir en Promotion de la Santé en faveur des jeunes
CEA	Collectivité Européenne d'Alsace
CEED	Centre Européen d'Étude du Diabète
CLS	Contrat Local de Santé
CSC	Centre Social et Culturel
EAPAS	Enseignant.e en Activité Physique Adapté et Santé
EMS	Eurométropole Strasbourg
ETP	Éducation Thérapeutique du Patient
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GIR	Groupe Iso-Ressources (Niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée)
IDEC	Infirmier Diplômé d'État de Coordination
IOFT	International Obesity Task Force
ISTS	Inégalités Sociales et Territoriales de Santé
JBPM	Je Bouge Pour Mon Moral
JPTS	Joue Pour Ta Santé
MK	Masseuse-Kinésithérapeute
MSS	Maison Sport Santé
PRECCOSS	Prise En Charge Coordinée des enfants Obèses ou en Surpoids de Strasbourg
PROMs	Patient Reported Outcome Measures
QPV	Quartier Prioritaire Politique de la Ville
SSsO	Sport Santé Sur Ordonnance
SSsPM	Sport Santé sur Prescription Médicale
TSD	Territoire de Santé de Demain

Sommaire

1	Qui sommes-nous ?	
2	Quelques temps fort de l'année.....	8
3	Les Activités de la Maison Sport Santé.....	10
3.1.	Sport Santé Sur Ordonnance	12
3.2.	Joue pour ta santé.....	23
3.3.	PRECCOSS.....	32
3.3.1.	Programme d'éducation thérapeutique du patient	32
3.3.2.	Les actions de prévention primaire et de promotion de la santé	43
3.4.	Sport Santé Sur Prescription au sein de l'EMS	52
3.5.	Projet de santé intégrée	57
5	Les 5 Instances du Groupement.....	62
5.1.	L'Assemblée Générale	62
5.2.	Le Conseil d'Administration.....	62
5.3.	Le Comité des usagers	63
5.4.	Le Conseil scientifique	64
5.5.	Le Comité de financement.....	65
6	Partenaires et Contributions membres fondateurs.....	66
7	Communication	67
8	Budget.....	68
8.1.	Le budget général de la MSS	68
8.2.	Le budget par projets et dispositifs.....	69
8.3.	Le résultat global.....	71
9	Rénovation de l'aile médicale	72
10	L'année en images	74
11	Annexes	76

1 Qui sommes-nous ?

L'activité physique améliore la santé physique et mentale et son accès pour tous, quel que soit l'âge, constitue un enjeu majeur de santé publique. Les Maisons Sport Santé relèvent ce défi : créées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le ministère des Solidarités et de la Santé en 2019, elles ont pour objectif d'accompagner les personnes dans leur démarche d'intégration de l'activité physique dans leur quotidien.

Les Missions de la Maison Sport-Santé

Les missions des Maisons Sport-Santé sont de¹ :

- Sensibiliser, informer, conseiller sur les bienfaits de l'activité physique et/ou sportive, participe ainsi à la promotion d'un mode de vie actif, à la lutte contre la sédentarité, à la prévention de la perte d'autonomie.
- Mettre à disposition du public l'information sur les offres locales de pratique d'activité physique et sportive (APS) et d'activité physique adaptée (APA). Informer les personnes accueillies des possibilités de prise en charge, y compris financière, des bilans ou des programmes d'APS/APA.
- Permettre un accueil personnalisé des personnes souhaitant pratiquer une activité physique, notamment de celles bénéficiant d'une prescription d'activité physique adaptée.
- Assurer la mise en place ou réaliser des bilans comprenant une évaluation de la condition et des capacités physiques, un bilan motivationnel, qui prend en compte les limitations fonctionnelles éventuelles signalées par le médecin, afin de proposer un programme sport-santé personnalisé pour chaque personne, à sa demande. Les évaluations sont réalisées par des intervenants qualifiés.
- Orienter les personnes vers un parcours d'activité physique en proposant les différentes options possibles, répondant à leurs souhaits et leurs besoins (APS, APA, créneaux et lieux de pratique).
- Accompagner les patients engagés dans des programmes d'APA tout au long de leur parcours, au travers d'un suivi régulier, afin de soutenir leur motivation et préparer leur sortie du programme vers une pratique régulière autonome et durable.
- Orienter vers des professionnels et des structures partenaires pour compléter l'accompagnement de la personne si besoin. La MSS s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé.
- Assurer la mise en place d'actions de sensibilisation et/ou de formation en direction des professionnels des secteurs de la santé, du médico-social et social, du sport et des intervenants en activité physique adaptée. Les objectifs de ces sensibilisations/formations relèveront de :

¹ Les Maisons Sport Santé (MSS) | Agence régionale de santé Grand Est (sante.fr)

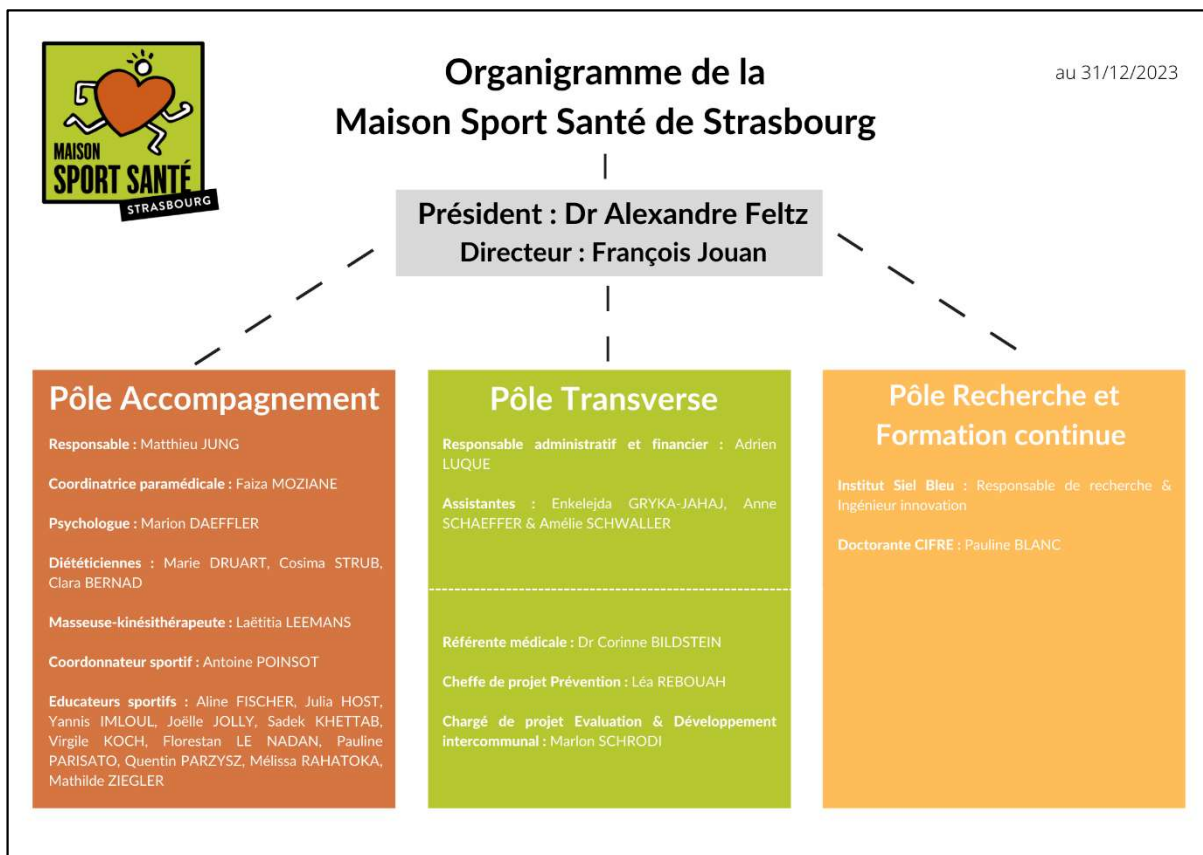
la promotion de l'activité physique et la lutte contre la sédentarité, la mise en réseau des acteurs sport-santé, l'amélioration du parcours et de la qualité de la prise en charge en matière de sport santé, l'éducation thérapeutique du patient.

- Mettre en réseau les intervenants, en particulier des professionnels des secteurs de la santé, du médico-social, social, du sport et de l'activité physique adaptée sur le territoire d'intervention de la Maison Sport Santé afin d'orienter les personnes dans leur programme sport-santé et favoriser la continuité des parcours.

La Maison Sport-Santé à Strasbourg

Le sport sur ordonnance existe à Strasbourg depuis 2012. D'abord dispositif du service des sports de la ville, la Maison Sport Santé est depuis 2021 un Groupement Intérêt Public (GIP) qui permet d'organiser cette réponse positive et innovante de promotion de la santé par l'activité physique.

L'Organisation de la Maison Sport Santé Strasbourg



L'équipe permanente de la MSS Strasbourg

L'équipe de la MSS de Strasbourg regroupe, au 31 décembre 2023, **24 personnes**.



BILDSTEIN Corinne
Médecin référente



DAFFLER Marion
Psychologue



DRUART Marie
Diététicienne



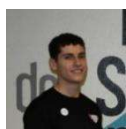
FISCHER Aline
Éducatrice Médico-
Sportive



GRYKA-JAHAJ Enkelejda
Assistante



HOST Julia
Éducatrice Médico-
Sportive



IMLOUL Yannis
Éducateur Médico-
Sportif



JOLLY Joëlle
Éducatrice Médico-
Sportive



JOUAN François
Directeur



JUNG Matthieu
Responsable du Pôle
Accompagnement



KHETTAB Sadek
Éducateur Médico-
Sportif itinérant



LE NADAN Florestan
Éducateur Médico-
Sportif



LUQUE Adrien
Responsable
administratif et
financier



MOZIANE Faiza
Infirmière



PARISATO Pauline
Éducatrice Médico-
Sportive



PARZYSZ Quentin
Éducateur Médico-
Sportif



POINSOT Antoine
Coordonnateur Sportif



RAHATOKA Mélissa
Éducatrice Médico-
Sportive



REBOUAH Léa
Chargée de Projet
« Joue Pour Ta Santé »



SCHAEFFER Anne
Assistante



SCHRODI Marlon
Chargée de Projet
« Évaluation et
Développement
Intercommunal de Sport
Santé »



SCHWALLER Amélie
Assistante



STRUB Cosima
Diététicienne



ZIEGLER Mathilde
Éducatrice Médico-
Sportive

2 Quelques temps fort de l'année



JANVIER

- **26 janvier:**
Présentation du dispositif PRECCOSS au Centre Socio Culturel du Neuhof
- **27 janvier:**
Présentation du programme JPTS dans les écoles en présence du Dr Alexandre Feltz, de l'éducation nationale et partenaires de l'école des Romains



FEVRIER

- **03 février:**
Présentation du dispositif PRECCOSS à l'association « Femme de méditerranée » au Neuhof
- **09 février:**
Réunion du comité des usagers
- **Février:**
Publication d'un marché pour la création d'un outil numérique

MARS

- **03 mars:**
Présentation SSSO et PRECCOSS (Journée de l'obésité) avec UGECAM Strasbourg
- **10 mars:**
Action de prévention dans le cadre de « La journée internationale des droits de la femme » en collaboration avec le CSC de la Klebsau
- **13 mars:**
Rencontre des partenaires de la cité éducative Elsau au collège Hans Arp
- **20 mars:**
Présentation de Sport-Santé et MSS à la Maison d'Arrêt de l'Elsau



AVRIL

- **20 avril :**
Notification de marché à la société Almédia pour travailler sur le projet d'application numérique de JPTS
- **21 avril:**
Animation d'une séance et présentation de la MSS avec Alsace Cardio (Journée du Cœur)



MAI

- **04 mai:**
Rencontre CAAPS (Conseils & Accompagnement pour Agir en Promotion de la Santé en faveur des jeunes)
- **05 mai:**
Café débat à la Ludothèque du Neuhof « Enfants et écrans »
- **10 mai:**
Stand au « Printemps de la santé » au Neuhof
- **31 mai:**
Conférence/Stand/Activité pour la journée mondiale de la Sclérose en plaques place Kléber

JUIN

- **7 juin:**
Stand MSS au Forum « Éducation à l'environnement »
- **12 juin:**
Formation aux infirmières scolaires à « l'annonce de l'obésité »
- **23 juin:**
Journée olympique et Para olympique « Animation sportives »
- **26 juin:**
Dépôt de la demande d'habilitation « Maison Sport Santé »



JUILLET

- **03 juillet:** Début des activités sportives d'été (PRECCOSS) pour les enfants
- **7 juillet:** Stand et Présentation PRECCOSS et MSS à la Journée Alsacienne de l'Obésité
- **19 juillet:** Journée pique-nique parent/enfants PRECCOSS
- **Juillet:** Premier accès au prototype du jeu JPTS

AOÛT

- **04 août:** Randonnée urbaine parents/enfants PRECCOSS

SEPTEMBRE

- **04 septembre:** Rentrée des partenaires école Sturm « Présentation du dispositif PRECCOSS »
- **21 septembre:** Diffusion du rapport diagnostic sur le développement du Sport Santé sur Prescription médicale au sein de l'EMS et lancement de la phase de soutien méthodologique au déploiement du dispositif



OCTOBRE

- **2 octobre:** Journée de Cohésion de la MSS au jardin des 2 Rives
- **16 octobre:** Lancement du nouveau programme JPTS 2023/2024 dans les écoles
- **21 octobre:** Table ronde sur le « Diabète – Activité Physique » lors de l'AG de l'Association des Diabétiques du Bas-Rhin
- **Octobre:** Version alpha du jeu JPTS disponible

NOVEMBRE

- **17 novembre:** Intervention sur l'activité physique adaptée lors du colloque oncologique « JOIE »
- **21 novembre:** « Journée de l'obésité » à Nancy
- **29 novembre:** Habilitation « Maison Sport Santé » pour 5 ans, à compter du 01^{er} janvier 2024
- **Novembre:** Version beta du jeu JPTS disponible

DECEMBRE

- **08 décembre:** Intervention office des sports Journée « Manger mieux bouger plus » Atelier Pokesnack au Gymnase Jacqueline

3 Les Activités de la Maison Sport Santé



MAISON SPORT SANTÉ STRASBOURG



LES 5 INSTANCES DU GROUPEMENT

L'Assemblée Générale
 Le Conseil d'Administration
 Le Comité des usagers
 Le Conseil scientifique
 Le Comité de financement

SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE



Thème: Activité physique adaptée



Durée: 1 an



Lieu: Strasbourg Ville



Début: 2012

OBJECTIFS

- Accompagner la pratique d'activité physique adaptée
- Pérenniser la pratique d'activité physique
- Aller vers un mode de vie plus actif
- Soutenir et motiver les changements

CRITÈRES D'INCLUSION

Pathologies chroniques éligibles à une ALD 30

Hypertension artérielle

Santé mentale

Obésité

Troubles persistants suite à une infection au Covid-19

Troubles musculo-squelettiques

Personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie et/ou sédentaire

Femmes enceintes et jeunes mères (jusqu'à 9 mois post-partum)

DESCRIPTION

Sport santé sur Ordonnance est un dispositif d'activité physique adaptée sur prescription médicale à destination des personnes atteints d'une maladie chronique (selon les critères décrits ci-dessous)

Il permet d'accompagner les personnes vers un mode de vie plus actif et de leur permettre de pratiquer de l'activité physique en toute sécurité grâce à plus d'une centaine de créneaux dans toute la ville de Strasbourg et à un suivi individuel par un.e éducateur.trice sportif.ive

CHIFFRES CLÉS 2023



982 Nouveaux bénéficiaires

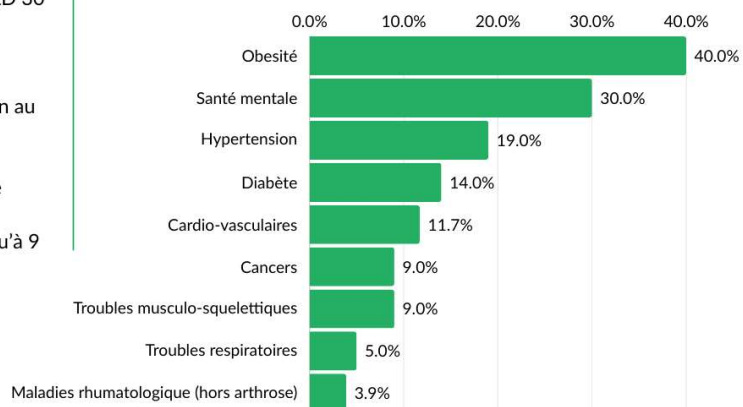
dont **151** Nouvelles bénéficiaires Cycle "Pré et Postnatal"



105 créneaux d'activité physique adaptée hebdomadaire



Pathologies les plus fréquentes



3.1. Sport Santé Sur Ordonnance

Strasbourg, comme l'ensemble de l'Alsace, est touchée par une prévalence importante des maladies chroniques, et notamment le surpoids/obésité, le diabète ou l'hypertension artérielle.

Mis en place en novembre 2012 dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de la Ville de Strasbourg, le dispositif Sport Santé Sur Ordonnance (SSsO) a pour objectif de favoriser la pratique d'une activité physique régulière, modérée, et adaptée à l'état de santé des personnes atteintes de maladies chroniques.

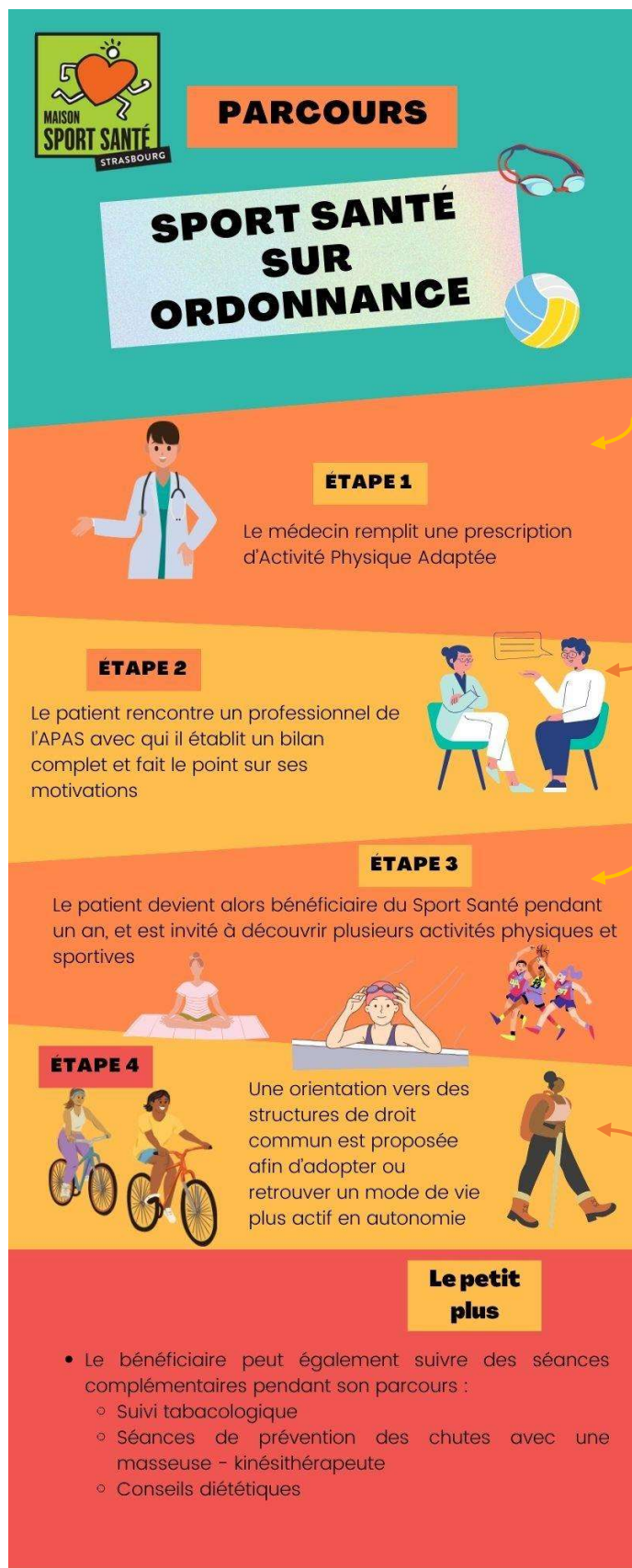
Une dynamique engagée s'est poursuivie avec l'inscription du dispositif dans le cadre du deuxième CLS de la Ville (2015-2020) et l'implication de tous les acteurs. Les résultats positifs de ce dispositif tant en matière de santé pour les bénéficiaires que de réduction d'inégalités a permis sa légitimation au niveau national.

En 2023, le dispositif s'adresse aux adultes **strasbourgeois** sur prescription médicale et se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- **Atteint d'une pathologie éligible à une ALD 30**
- **Atteint d'obésité**
- **Atteint d'un trouble de la santé mentale**
- **Atteint de troubles musculo-squelettiques**
- **Atteint de troubles persistants suite à une infection au COVID-19**
- **Atteint d'hypertension artérielle**
- **Personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie et/ou sédentaire (GIR 5 et 6)**
- **Femme enceinte (à partir du 2^{ème} trimestre) et en postpartum (jusqu'au 9 mois de l'enfant)**

Le parcours SSsO s'articule avec le dispositif Prescri'mouv, porté par l'ARS Grand Est, qui permet de financer des bilans et 12 séances d'activité physique adaptée pour les patients concernés. La Maison Sport Santé de Strasbourg, forte de l'engagement financier de ses partenaires locaux, propose, en plus des critères Prescri'mouv, des critères d'inclusion supplémentaires (hypertension artérielle, personnes âgées sédentaires ou en perte d'autonomie) et accompagne ses bénéficiaires sur une durée d'un an, renouvelable en cas de nécessité. Le document de la prescription médicale d'activité se trouve en annexe.

Le parcours du patient :



Lors d'une consultation, le médecin conseille et prescrit de l'activité physique adaptée à son patient et l'oriente, s'il répond aux critères d'inclusion, vers le dispositif Sport Santé Sur Ordonnance. À l'origine du dispositif, la prescription était la prérogative exclusive du médecin traitant, depuis le 01/10/2022, tous les médecins peuvent le prescrire.

Muni de sa prescription, le patient contacte la Maison Sport Santé et prend rendez-vous avec l'un des éducateurs médico-sportifs. Ce rendez-vous d'inclusion vise à mieux connaître le bénéficiaire et à réaliser un bilan de ses capacités physiques afin de déterminer quelles activités physiques sont les plus adaptées. Le bénéficiaire est inscrit à une ou deux activités physiques hebdomadaires. Un projet est également mis en place pour préparer l'«après» et l'inciter à retrouver ou adopter un mode de vie plus actif.

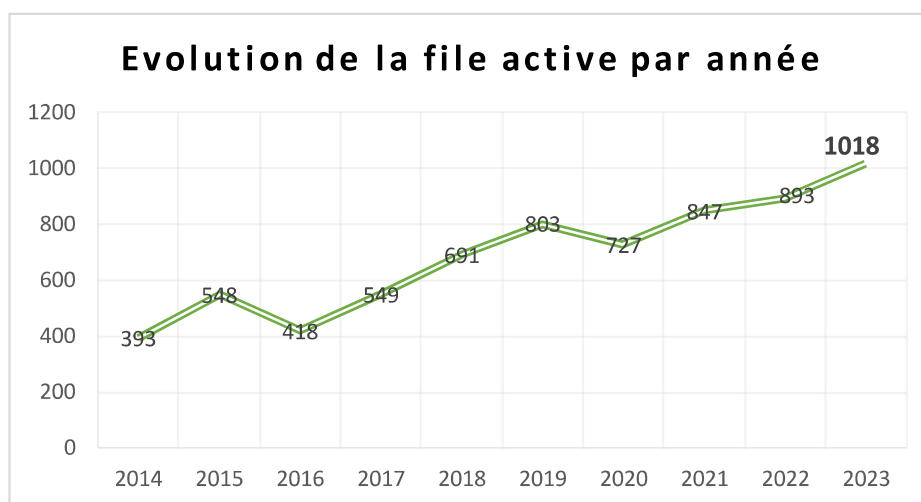
Sur un parcours d'1 an, 6 rendez-vous (3 téléphoniques, 3 présents) auront lieu entre le patient et son référent. Cela permet d'optimiser le suivi et travailler sur la motivation du bénéficiaire. Ces rendez-vous sont également l'occasion d'évaluer régulièrement la motivation et les capacités physiques du bénéficiaire et le rediriger vers d'autres activités.

La durée standard de l'accompagnement est d'1 an au sein de la Maison Sport Santé. À l'issue de ce parcours, un bilan d'orientation est effectué avec le patient et un suivi téléphonique est programmé 3 mois après la sortie effective du dispositif, soit 15 mois après son inclusion. Dans le cas où l'éducateur médico-sportif le juge nécessaire, une éventuelle 2^e année peut être proposée, soumise à tarification solidaire.

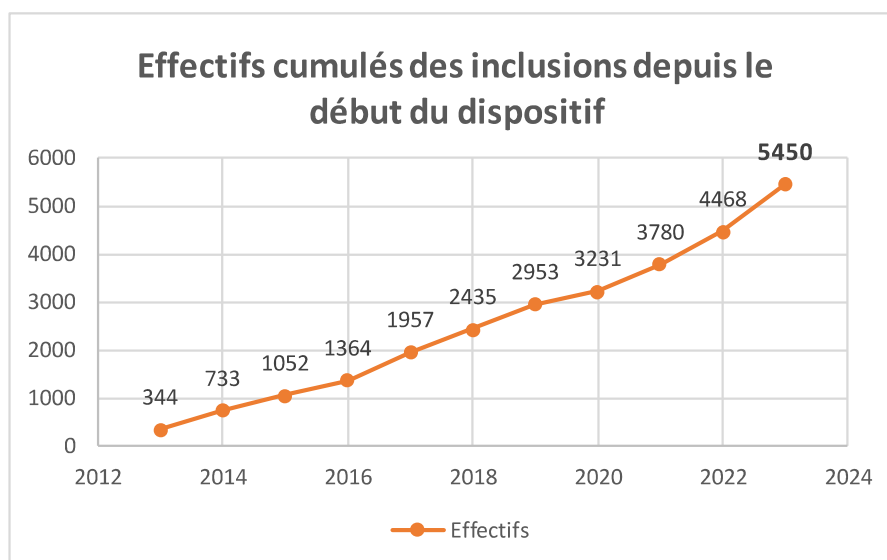
Indicateurs d'activité et de résultats

File active du dispositif

Au 31 décembre 2023, **1018** bénéficiaires étaient actifs, tous parcours confondus. On constate une évolution croissante du nombre de bénéficiaires actifs depuis 2016, malgré une chute des inclusions en 2020, en lien avec la pandémie de Covid-19. En 2023, nous avons réalisés **982** inclusions, dont **151** pour le cycle « Pré et Postnatal ».

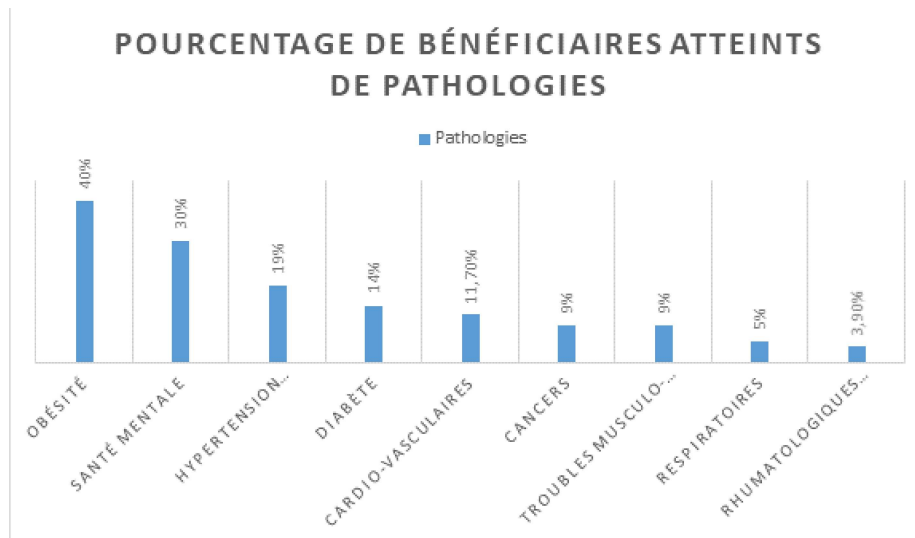


5450 personnes ont pu bénéficier de SSsO depuis sa création en 2012.



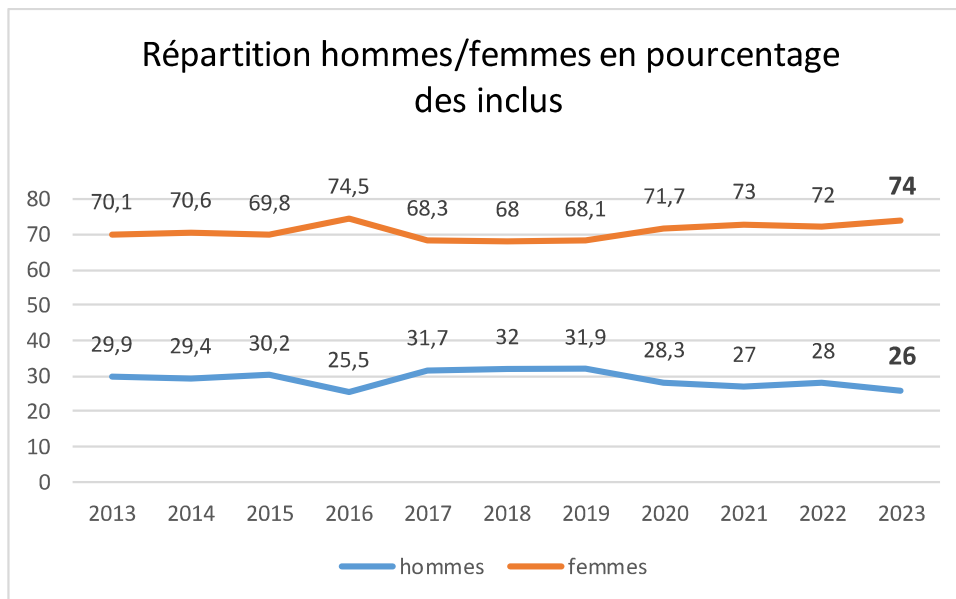
L'augmentation des moyens humains et financiers permet au dispositif de prendre en charge simultanément de nombreux bénéficiaires. L'ouverture du dispositif aux personnes âgées fragiles en 2017 puis à d'autres pathologies en 2018 dans le cadre du programme régional Prescri'mouv explique pour une grande partie cet accroissement. La création des parcours spécifiques « santé mentale » en octobre 2021, et « femmes enceintes et jeunes mamans » en avril 2022, participe notamment à la croissance du nombre de patients accompagnés.

En 2023, **831** nouveaux bénéficiaires ont rejoint le dispositif SSsO pour des pathologies (hors femmes-enceintes), dont les principales sont représentées dans le graphique ci-dessous :



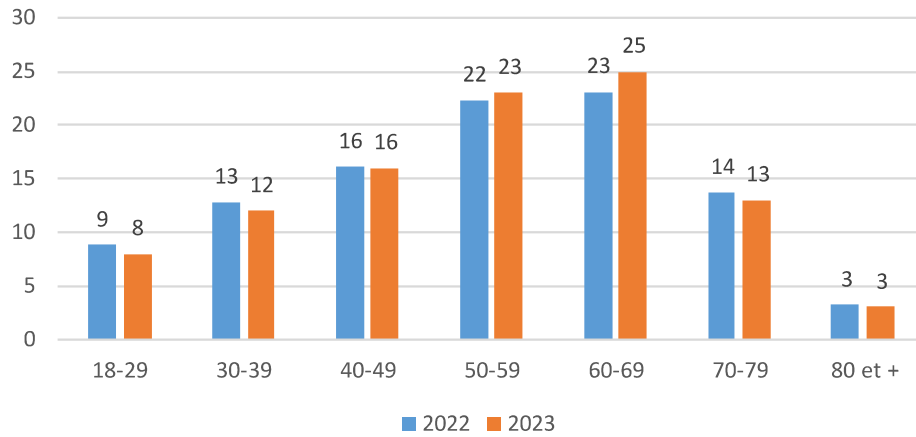
La liste détaillée des inclusions 2023 par pathologie est ajoutée à l'annexe.

En 2023, 74% des bénéficiaires sont des femmes et 26% des hommes.



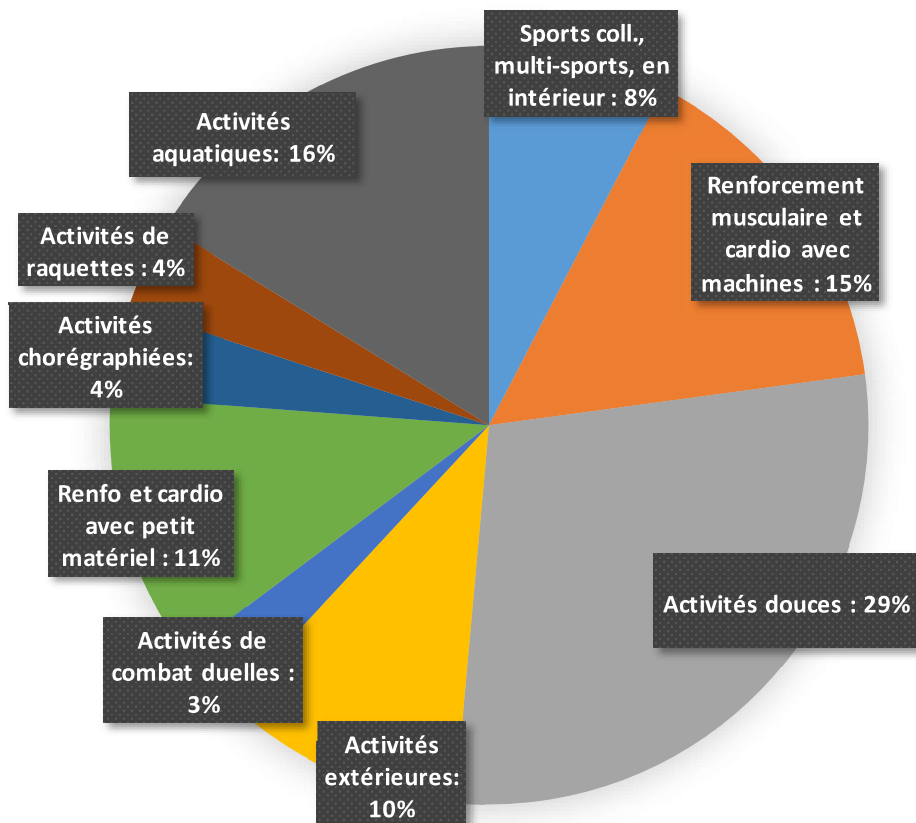
En 2023, l'âge des bénéficiaires est pratiquement identique à 2022. Avec près de 50% des bénéficiaires appartenant à la tranche d'âge 50-69ans.

Comparaison des tranches d'âge pour les personnes incluses entre 2022 et 2023 en pourcentage



Répartition des créneaux d'activités physiques par famille d'activité :

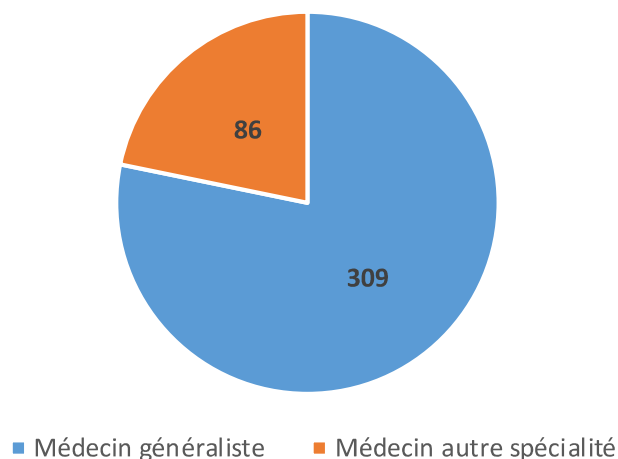
Répartition des 105 créneaux d'Activités Physiques Adaptées



En 2023, **395** médecins ont prescrit le dispositif SSsO :

- 309 médecins généralistes
- 86 médecins d'une autre spécialité

Préscripteurs SSsO 2023



Autres actions en 2023

Café des Aidants

Le Café des Aidants à Strasbourg offre un espace de partage et d'échange pour les personnes qui apportent une aide régulière à un proche en situation de maladie ou de handicap, quel que soit son âge. Ce rendez-vous convivial permet aux aidants de partager leurs interrogations et réflexions tout en bénéficiant du soutien d'autres membres de la communauté. En complément de ces rencontres, la Mutualité Française Grand Est et ses partenaires ont mis en place les Rencontres santé « Proches aidants : du temps pour prendre soin de nous », combinant des ateliers thématiques autour de l'alimentation, de l'activité physique et de la rigologie, spécialement conçus pour les proches aidants. En 2023, la Maison Sport Santé de Strasbourg a répondu à une demande croissante de prévention primaire en proposant 9 séances d'Activité Physique Adaptée (APA) qui ont rassemblé 51 participations, pour 15 aidants différents. Ces initiatives visent à offrir un soutien complet aux aidants, en mettant l'accent sur leur bien-être physique et psychologique.

Prévention primaire seniors

Mise en place de séances de prévention primaire au centre culturel Marcel Marceau pour les adultes de plus de 60 ans sans pathologie avec un encadrement par des éducateurs de la MSS. En 2023, les actions suivantes ont été réalisées :

- 33 séances de circuit training et de renforcement
- 25 inscrits différents
- 101 participations

Partenariat avec l'UGECAM

Mise à disposition d'une diététicienne et d'une masseuse-kinésithérapeute à hauteur de 3h30 hebdomadaire chacune.

- **Ateliers collectifs et entretiens individuels en diététique** : l'objectif est de donner des outils pour mieux appréhender la nutrition et adapter son alimentation à sa pathologie. 19 ateliers collectifs et 100 rendez-vous individuels ont été réalisés, soit 196 bénéficiaires sensibilisés à la diététique.
- **Séances « Conscience du corps et prévention des chutes » avec une masseuse-kinésithérapeute** : 1 séance individuelle et deux séances collectives par semaine à destination des patients les plus déconditionnés (difficulté ou incapacité à aller au sol et se relever). Séances préparatoires à l'APA. Ces séances ont touché 22 bénéficiaires en suivi individuel et 250 bénéficiaires pour 66 séances collectives. Les bilans individuels permettent d'accorder un temps d'échange et d'observation à chaque bénéficiaire afin notamment de permettre une réorientation vers les éducateurs référents (réorientation qui répond aux besoins et objectifs exprimés). Des conseils personnalisés sont donnés dans le but de maintenir la personne en activité. On remarque que les bénéficiaires ont surtout repris confiance en leurs capacités.

Ligue Contre le Cancer

En partenariat avec la Ligue Contre le Cancer, une docteure en pharmacie est présente deux fois par mois pour accompagner les bénéficiaires fumeurs et fumeuses souhaitant une aide au sevrage ou à la limitation de leur consommation de tabac.

Le patient peut bénéficier de 3 rendez-vous entièrement pris en charge dans le cadre de leur parcours au dispositif Sport Santé sur Ordonnance. 71 rendez-vous ont été effectués en 2023.

« Je Bouge Pour Mon Moral » (JBPM)

L'association JBPM, fondée à Nancy en 2021 en réponse à l'augmentation des cas de dépression et de burn-out chez les jeunes adultes suite à la pandémie de Covid-19, propose un parcours novateur axé sur l'activité physique adaptée et des séances complémentaires. Labellisée Prescri'mouv, elle collabore avec le dispositif SSsO depuis septembre 2023. Les patients souffrant de troubles psychiatriques stabilisés ou de troubles psychologiques durables ou transitoires sont accueillis pendant trois mois par l'association. Ils bénéficient d'un entretien initial d'une heure suivi d'un cycle combinant activité physique adaptée (marche nordique) et ateliers de gestion du stress animés par une sophrologue. Au quatrième mois, ils intègrent les séances d'APAS proposées par les structures partenaires de la Maison Sport Santé. Leur parcours prend fin un an après leur inclusion, et un dernier entretien vise à faciliter leur intégration dans une association sportive traditionnelle. En septembre, 91 patients ont été inclus dans le cycle « JBPM », et ils intégreront la file active SSsO après douze séances de marche nordique. Ce cycle peut également comprendre des ateliers de prévention primaire axés sur l'alimentation et le bien-être. Ci-dessous, le détail du programme « Je Bouge Pour Mon Moral ».

Un programme gratuit sur 1 an

Le programme est gratuit et réservé uniquement aux habitants de Strasbourg uniquement (67000/ 67100 / 67200).

- ✓ Financé par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, l'Assurance Maladie Alsace Moselle et nos généreux philanthropes
- ✓ Construit et validé scientifiquement avec des chercheurs des Universités de Reims et Grenoble
- ✓ Réalisé par déjà plus de 1000 bénéficiaires

Phase 1 : Remise en mouvement / 7 semaines

🕒 Objectif : se sentir rapidement mieux

1 bilan individuel avant le démarrage

Bilan de 1h

- Pour faire le point sur votre condition, vos motivations et vos objectifs
- En présentiel

14 séances de marche nordique (2 séances par semaine)

1h15 / séance

- Des activités faciles, ludiques et variées
- En extérieur

4 webinaires sur les habitudes de vie

1h / webinaire

- Alimentation
- Sommeil
- Activité physique
- Gestion des émotions

Phase 2 : Consolidation / 14 semaines (optionnelle)

🕒 Objectif : maintenir les bienfaits dans la durée

7 séances de marche nordique (1 séance par semaine)

1h15 / séance

- Approfondissement technique et découverte de nouveaux lieux de pratique
- En extérieur

7 ateliers de gestion du stress (1 séance par semaine)

1h15 / séance (optionnel)

- Techniques de respiration, visualisation et relâchement musculaire
- En Visio

1 bilan d'orientation (en cours de phase 2)

1h

- Pour vous orienter vers les activités et les structures qui vous conviennent le mieux
- Par téléphone ou en présentiel

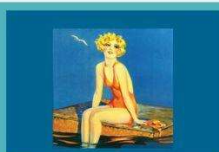
Phase 3 : Orientation vers une pratique durable / 9 mois



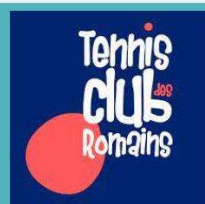
- ✓ Un Accompagnement par la Maison Sport Santé de Strasbourg
- ✓ Large choix de pratiques et d'horaires
- ✓ 1 à 2 activités par semaine

Les structures partenaires

LES STRUCTURES PARTENAIRES DU SPORT SANTE SUR ORDONNANCE



GULF STREAM



Le parcours spécifique femmes enceintes et jeunes mamans



CYCLE PRÉ ET POST-NATAL

Depuis mai 2022 et jusqu'au 31/12/2023, ce sont 218 femmes enceintes ou jeunes mamans qui ont rejoint le programme



Des partenaires depuis le début :
-ASPTT
-Violaine GERSANOIS

Les objectifs du programme



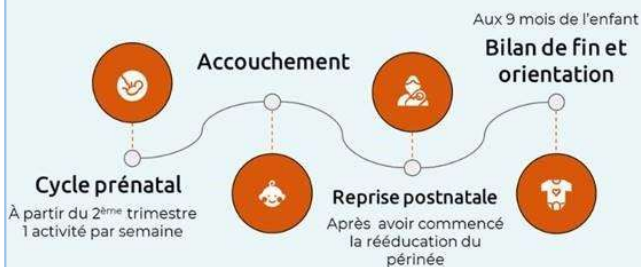
Créer une offre de service public afin de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

Agir sur la santé des femmes enceintes et jeunes mamans Strasbourgeoises au sens de l'OMS : état de bien-être physique, mental et social.



Elargir l'action de la Protection Maternelle et Infantile développée par la ville de Strasbourg.

Le parcours complet



Le programme d'activités



2 créneaux aquatiques :
Aquagym et natation prénatale

4 créneaux terrestres :
gym prénatale (3) et yoga prénatal





Le bilan

- En prénatale : 40 places hebdomadaires en créneaux exclusivement réservés aux femmes enceintes.
- En postnatal : elles peuvent intégrer les activités du dispositif « classique ».
- Un taux de participation de 60%.

JOUE POUR TA SANTÉ



 Thème: Prévention Primaire;
Nutrition

 Durée: 3 ans

 Lieu: Strasbourg Ville

 Début: 2021

OBJECTIFS

Action de prévention à l'école :

- Renforcer les comportements favorables à la santé des enfants scolarisés dans les écoles ciblées de Strasbourg et leurs parents en matière de nutrition
- Renforcer l'offre nutritionnelle à destination des enfants/parents du territoire

Application numérique :

- Sensibiliser les joueurs à des thématiques de santé du quotidien : alimentation, activité physique, hygiène, bien-être
- Limiter la sédentarité : donner envie de bouger en jouant, à travers des défis et jeux mêlant réel et virtuel

CRITÈRES D'INCLUSION

Action de prévention à l'école :
Écoles élémentaires de la ville de
Strasbourg (CM2)
Application numérique : Familles
de Strasbourg

DESCRIPTION

Mise en œuvre d'un programme d'action de prévention primaire à destination des élèves de cycle 3 en école élémentaire (CM1 et CM2). Ce programme est basé sur les besoins et attentes cités par les différentes cibles (enfants, parents et professionnels) lors d'un diagnostic de nutrition mené en 2022 dans plusieurs écoles.



En parallèle, travail avec la société Almédia pour le développement d'une application numérique à destination des familles. Cet outil a pour but d'être un support complémentaire de nos messages de prévention à destination des enfants mais également des parents. Il permettra de sensibiliser le public de manière innovante et ludique sur plusieurs thématiques d'hygiène de vie et du quotidien. Le but est de véhiculer des messages éducatifs et une vision positive et valorisante de la santé pour renforcer les comportements favorables à la santé des familles.

CHIFFRES CLÉS 2023



1

Conférence de presse de lancement organisée dans une école



2

Comités de pilotages réunissant + 20 partenaires, financeurs et élus



3

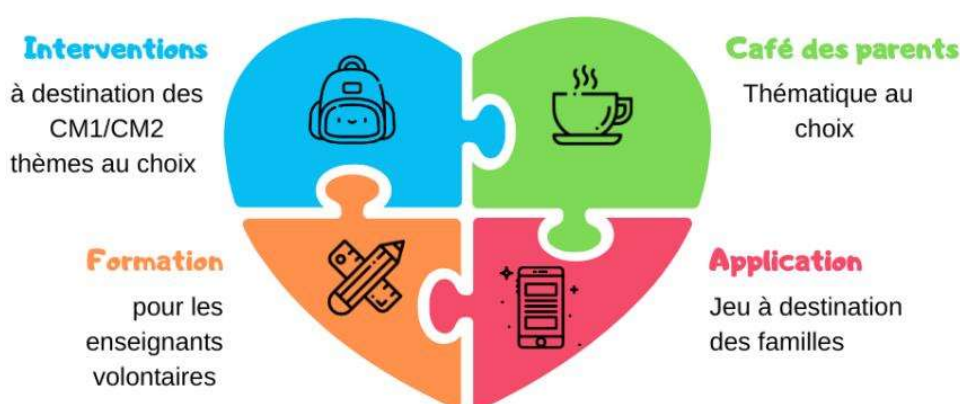
Phases de test de l'application : prototype, versions alpha et beta

3.2. Joue pour ta santé

Le programme « Joue pour ta santé ! » permet de regrouper les actions de prévention à destination des enfants en école élémentaire à Strasbourg menées par l'équipe pluridisciplinaire de PRECCOSS. Il se compose de plusieurs volets complémentaires :

- **Interventions et cafés des parents** : actions menées par l'équipe de PRECCOSS
- **Formation pour les enseignants volontaires** : par l'équipe CAAPS du rectorat
- **Application numérique** : par la société Almédia

Joue pour ta santé !



L'objectif est de contribuer à **réduire les inégalités sociales et territoriales de santé** via des stratégies innovantes telles que la pédagogie ludique pour **renforcer les comportements favorables à la santé** des **enfants** scolarisés et de leurs **parents** en matière de **nutrition** : comportements alimentaires et activités physiques, mais aussi des sujets du quotidien et de l'hygiène de vie.

Le projet est financé par l'ARS dans le cadre du Fonds d'Intervention Régional au service de la stratégie régionale de santé pour le soutien des actions contribuant à la transformation du système de santé. Il bénéficie d'autre part d'une aide du Programme d'Investissement d'Avenir dans le cadre du projet lauréat Territoires de Santé de Demain : un travail partenarial mené par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg avec des communautés de communes du Bas-Rhin et des partenaires publics et privés. Le but est la diffusion des innovations, une meilleure réponse aux besoins de santé de la population, en tirant profit de tout le potentiel du numérique et des collaborations ouvertes.

La mise en place de ce programme fait suite à un diagnostic de nutrition réalisé dans 7 écoles de la ville de Strasbourg². Ce diagnostic met en exergue divers constats et des inégalités sociales et territoriales de santé très marquées : offre nutritionnelle inégale selon les écoles, politiques d'établissements divergentes en matière de nutrition, lieux de pratique physique plus ou moins adaptés selon les écoles, etc. Nous avons souhaité proposer un programme avec plusieurs thématiques adaptées aux enfants, au choix des enseignants en fonction de leur programme de l'année. Le fait de venir deux fois permet d'instaurer un climat de confiance avec les enfants.

² Simonin A, Lutrat F, Halasa K, Feriel E. Diagnostic nutrition réalisé dans sept écoles élémentaires de la ville de Strasbourg dans le cadre du programme « Joue pour ta santé ! ». Laxou : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Grand Est ; 2022. 194p.

Un travail de partenariat a été mis en place : le projet est inscrit dans le **Contrat Local de Santé III** de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg 2023 – 2027 : cela permet de renforcer le partenariat avec les acteurs de la thématique, la ville et l'Eurométropole de Strasbourg, le CAAPS du rectorat, la santé scolaire. La fiche action est inscrite dans l'axe 2 : **Santé des enfants et des adolescents**, « *Renforcer les compétences des enfants et enseignants en école élémentaire en matière d'hygiène de vie (alimentation, activité physique, sommeil...)* ». Des échanges réguliers avec l'Éducation Nationale sont organisés, afin d'adapter les actions au mieux en fonction des besoins des établissements.

Plusieurs réunions autour du projet ont permis la rencontre entre partenaires, financeurs et élus : présentation des résultats du diagnostic de nutrition, sensibilisation sur les thématiques et besoins pointés, propositions de pistes de travail pour y répondre ainsi qu'échanges et partage avec les personnes présentes. (Comités de pilotage, groupes de travail, conseils d'écoles, rendez-vous, etc.).

Outil numérique de prévention : application pour les familles de Strasbourg

En parallèle de ces actions à l'école, nous travaillons avec la société Almédia pour développer une application numérique à destination des familles. Cet outil a pour but d'être un support complémentaire de nos messages de prévention à destination des enfants et de leurs parents. Il permettra d'accompagner les familles à leur rythme et à la maison, mais également de sensibiliser le public de manière innovante et ludique sur plusieurs thématiques d'hygiène de vie et du quotidien. Le but est de véhiculer des messages éducatifs et une vision positive et valorisante de la santé pour renforcer les comportements favorables à la santé des familles.

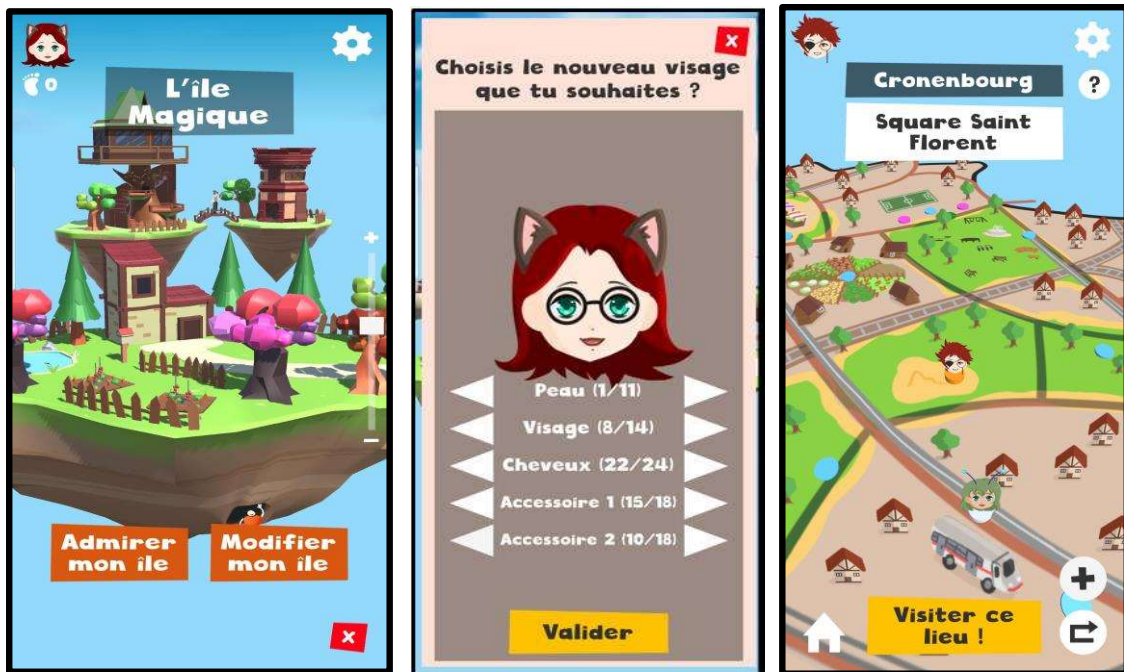
Nous souhaitons également que cet outil corresponde à ses futurs utilisateurs tant pour le fond que pour la forme, nous avons sollicité la participation des parties prenantes : enfants, parents et partenaires afin de pouvoir co-construire cet outil au mieux.

Contexte et principes de jeu :

Le joueur incarne un habitant d'une île volante située au-dessus de la Ville de Strasbourg. Son but est de retrouver toutes les créatures éparpillées dans Strasbourg et ainsi compléter sa collection. Le personnage se transporte dans un Strasbourg stylisé et voyage à travers les différents quartiers de la ville, il peut visiter les différents points d'intérêt représentant des lieux réels de Strasbourg, et y retrouver les créatures éparpillées pour compléter sa collection.

Plusieurs aspects s'entremêlent pour offrir une expérience de jeu à l'utilisateur :

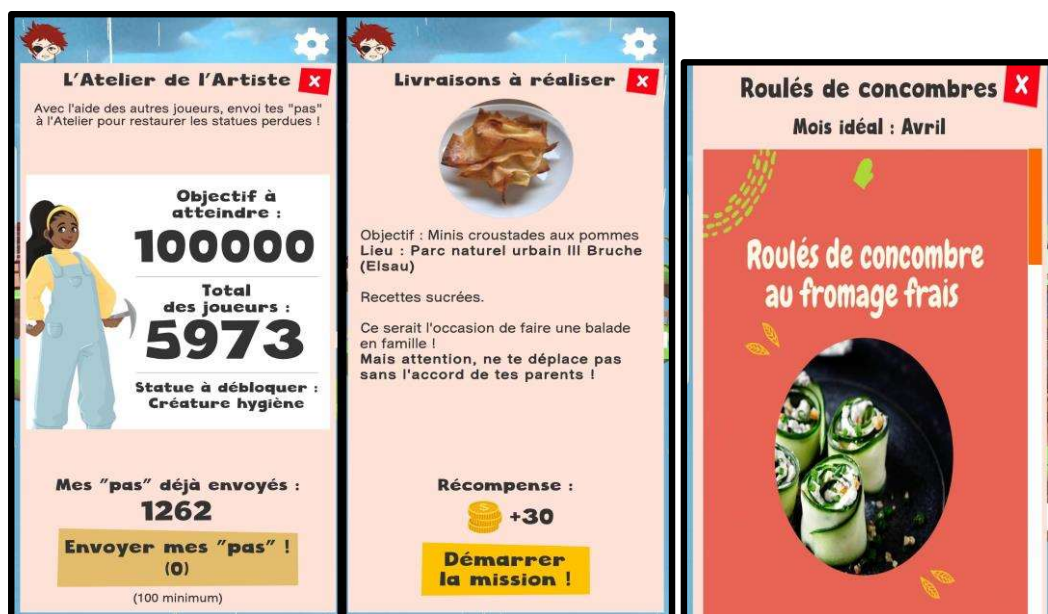
- Aspect ludique : retrouver des créatures virtuelles dans les quartiers de Strasbourg, le personnage se déplace dans les quartiers possibilité et donne la possibilité de découvrir des lieux réels (lieux sportifs, alimentaires, de tourisme). Une fois la créature repérée, le joueur peut réaliser un mini-jeu (rapidité, adresse, observation) et s'il le gagne il capture la créature. Les sessions de jeu sur l'écran sont volontairement simples pour éviter la frustration et permettre une courte exposition à l'écran. Le joueur peut ensuite admirer sa collection de créatures et personnaliser son île avec des objets et décorations. L'aspect de son personnage joueur est également modifiable à tout moment.



- **Aspect pédagogique** : les notions pédagogiques sont distillées à travers les créatures et les fiches retrouvées par les joueurs. Les créatures sont des personnalités d'habitudes favorables ou défavorables pour la santé, classées dans différentes thématiques : alimentation, activité physique et hygiène. Elles sont travaillées par paires avec un comportement favorable et son miroir défavorable pour la santé. Un résumé est proposé pour chaque créature, consultable à tout moment dans la bibliothèque du joueur.



Par ailleurs, d'autres apports ludo-pédagogiques sont intégrés sous forme de bonus : l'encouragement à l'activité physique et la mise à disposition de recettes de saison. Un « pot commun » est constitué du nombre réel de pas effectués par tous les joueurs et permet des récompenses cosmétiques sous forme d'objets uniques dans le jeu. Un volet de livraisons de recettes est également proposé : déplacement et géolocalisation à un endroit donné par le jeu afin d'obtenir des recettes, les joueurs peuvent ainsi les ajouter à leur collection et les réaliser ultérieurement en famille. Les recettes ont été créées par nos diététiciennes, on pourra en retrouver 2 par mois pour un total de 24 (divisées en Recettes Sucrées et Recettes Salées) et proposées en fonction des saisons et du calendrier.



- Aspect visuel : Réalisation penchant vers la 2D avec des éléments pouvant être en 3D par endroits. Un travail a été fait pour créer une identité visuelle accueillante avec un aspect coloré et des couleurs vives et lumineuses. Une ambiance saine et chaleureuse avec des graphismes volontairement simples et des thèmes sains dont le but est de rechercher la bonne humeur, l'apaisement. La prise en main tend à être intuitive, en lien notamment avec l'identité visuelle : un élément d'interaction sera bien visible par rapport au décor.



Rencontres avec le public cible

Des tests de l'application sont organisés entre la MSS et le public cible tout au long des phases Alpha & Bêta. Rencontre de familles ou relais aux partenaires, chacun complète ensuite un questionnaire qui nous permet d'affiner certains aspects sur le fond ou la forme du jeu :

Quelques avis : adultes

Apparence du jeu plaisante :

« Couleurs gaies, ambiance ludique, personnages sympas »

« Le visuel est très coloré ce qui le rend très attrayant. »

« Je trouve le design simple et efficace 😊 »

Gameplay et personnalisation appréciés :

« J'ai beaucoup aimé qu'on puisse aménager son île comme on veut avec l'achat d'objet »

Points d'attention :

Indications plus explicites pour les actions de jeu, messages en lien avec les créatures à affiner pour certains.

Quelques avis : enfants

Apparence du jeu plaisante :

« Les personnages sont très cool »

« Je pense que le mélange 2D 3D est très joli »

Gameplay et mini-jeux appréciés :

« C'est super »

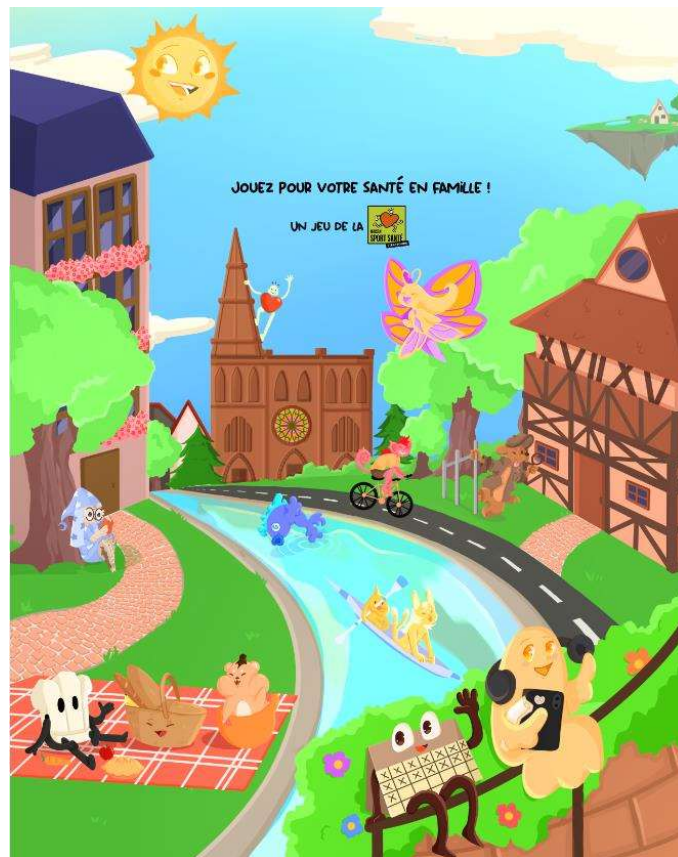
« J'ai bien aimé les petits jeux »

Quelques suggestions :

Indications plus explicites

« Je propose un système de rareté pour les différentes créature attrapées »

Proposition d'affiche de présentation du jeu :

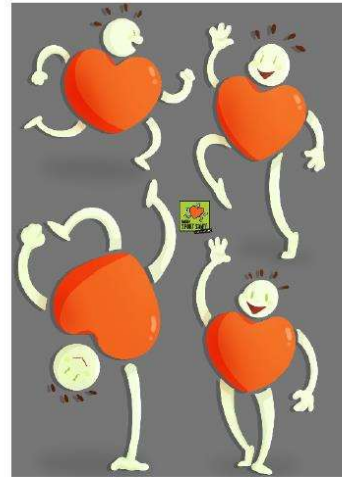


Les étapes de ce projet

- Publication d'un marché au premier trimestre 2023 : du 22/02/2023 au 24/03/2023.
- 7 dossiers de candidats dans toute la France, une entreprise Strasbourgeoise sélectionnée.
- 20/04/2023 : Notification du marché à la société Almédia.
- 05/05/2023 : Rencontre de démarrage du projet. Une rencontre de présentation avec l'équipe projet de Almédia, rappel des grandes lignes du projet, méthodologie, compilation pédagogique, éléments administratifs et calendrier de travail.
- 31/05/2023 : Livraison du document de game design. Il présente les mécaniques générales de jeu et le style visuel du serious game.



Exemple en cours de réalisation de la partie « Base du Joueur » : une île en 3D flottant dans le ciel.



Étude de concept pour un personnage tiré du logo de la MSS

- 16/06/2023 : Groupe de travail Joue pour ta santé ! : présentation des premières avancées de l'application, échanges, suggestions de modifications et validation des partenaires.



Étude de concepts pour portraits de personnage principal

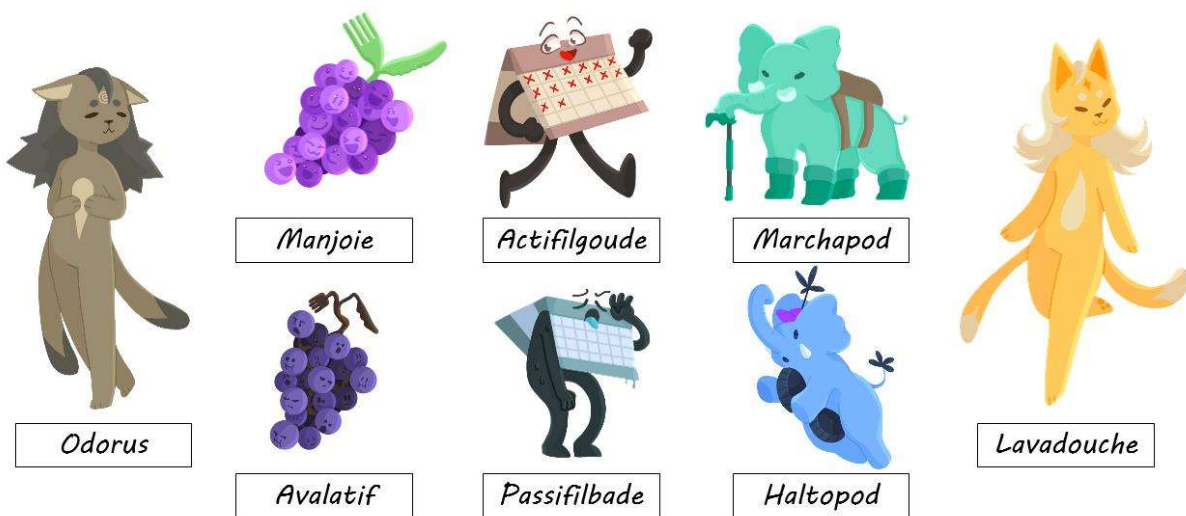


Carte générale de la Ville de Strasbourg (stylisée)

- 23/06/2024 : atelier de rencontre à l'école élémentaire des Romains. Avec pour objectif de présenter les premiers éléments visuels de l'application, connaître les habitudes de jeu, sonder les attentes sur une telle application auprès des enfants mais également des parents.



- Relais de ce questionnaire par la suite sur les réseaux sociaux pour avoir des retours de bénéficiaires et de partenaires.
- Juillet 2023 : premier accès au prototype du jeu. En ligne la première boucle de base, présence certains éléments graphiques temporaires, améliorations et changements au fil du temps.
- Août / septembre 2023 : travail collaboratif sur les personnages, noms et éléments de texte pour chaque comportement favorable et défavorable. Éléments graphiques et textuels à faire valider par l'équipe, chaque résumé thématique vérifié par les professionnels de santé.



Quelques duos de créatures incarnant les Pratiques

- Octobre 2023 : version Alpha du jeu disponible. Contient l'ensemble des interactions prévues par le jeu, mais avec des visuels non finalisés.
- Novembre 2023 : version Beta du jeu disponible. Contient l'ensemble des interactions prévues par le jeu, mais avec des visuels non finalisés.
- Décembre 2023 : comité de pilotage Joue pour ta santé !. Présentation des avancées de l'application, échanges, suggestions de modifications et validation des partenaires.

Perspectives 2024

- Sortie de l'application à destination des familles strasbourgeoises,
- Faire connaître plus largement ce programme de prévention auprès de l'éducation nationale,
- Développer et adapter à d'autres écoles / niveaux,
- Travailler sur une manière d'accompagner les écoles et leur permettre de se saisir de la thématique de manière autonome,
- Pérenniser le dispositif à long terme via les financeurs et partenariats.

PRECCOSS

PRISE EN CHARGE COORDONNÉE DES ENFANTS OBÈSES ET EN SURPOIDS À STRASBOURG

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT



Durée: 1 à 2 ans



Thème: Education thérapeutique du surpoids et de l'obésité de l'enfant



Lieu: Strasbourg (Hautepierre, Esplanade, Neuhof)



Début: 2014

OBJECTIFS

- Accompagner l'enfant/ado et sa famille dans :
 - la compréhension de la maladie
 - la mise en place de modifications thérapeutiques du mode de vie (alimentation, activité physique et lutte contre la sédentarité)
 - la mise en place de compétences psycho-sociales

CRITÈRES D'INCLUSION

Enfant ou adolescent de 3 à 18 ans en situation de surpoids (>IOTF 25) ou d'obésité (>IOTF 30) résidant à Strasbourg

DESCRIPTION

Prise en charge individualisée des enfants et ados de 3 à 18 ans ainsi que de leur famille sous la forme d'un programme d'éducation thérapeutique (entretiens individuel et ateliers collectifs sur les thématiques de l'activité physique, de l'alimentation et du bien-être) Activités physiques adaptées pluri hebdomadaires dans les différents quartiers de Strasbourg pour les enfants et ados participant aux programmes

CHIFFRES CLÉS 2023



182

Inclusions en 2023: 127 en année 1, 55 en année 2



10,5

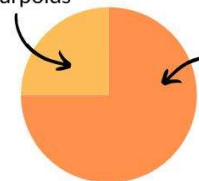
Âge moyen à l'inclusion

320

en File active



25%
en surpoids



75%
en obésité

51%



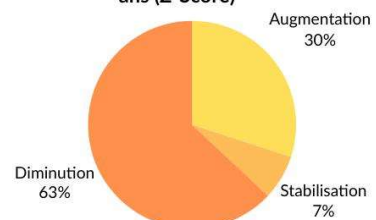
49%

83 Ateliers réalisés

213

Séances d'activité physique réalisées

Impact du programme à 1 an et à 2 ans (Z-Score)



Diminution
63%

Augmentation
30%

Stabilisation
7%

→ Sur 98 enfants, **70%** stabilise ou diminuent leur corpulence

3.3. PRECCOSS

Le dispositif PRECCOSS propose une prise en charge en éducation thérapeutique (ETP) des enfants en surpoids ou obèses de Strasbourg ainsi que des actions de prévention primaire, à destination d'un public jeune.

3.3.1. Programme d'éducation thérapeutique du patient

Le dispositif de **PR**ise En Charge Coordonnée des enfants **Ob**èses ou en **Surp**oids de Strasbourg – PRECCOSS - a déposé un programme d'éducation thérapeutique « Programme ETP PRECCOSS » autorisé en décembre 2019 par l'ARS Grand EST. Les enfants et adolescents inclus dans le dispositif entrent dans ce programme pour une durée d'1 an, renouvelable 1 fois selon les besoins de l'enfant et de sa famille.

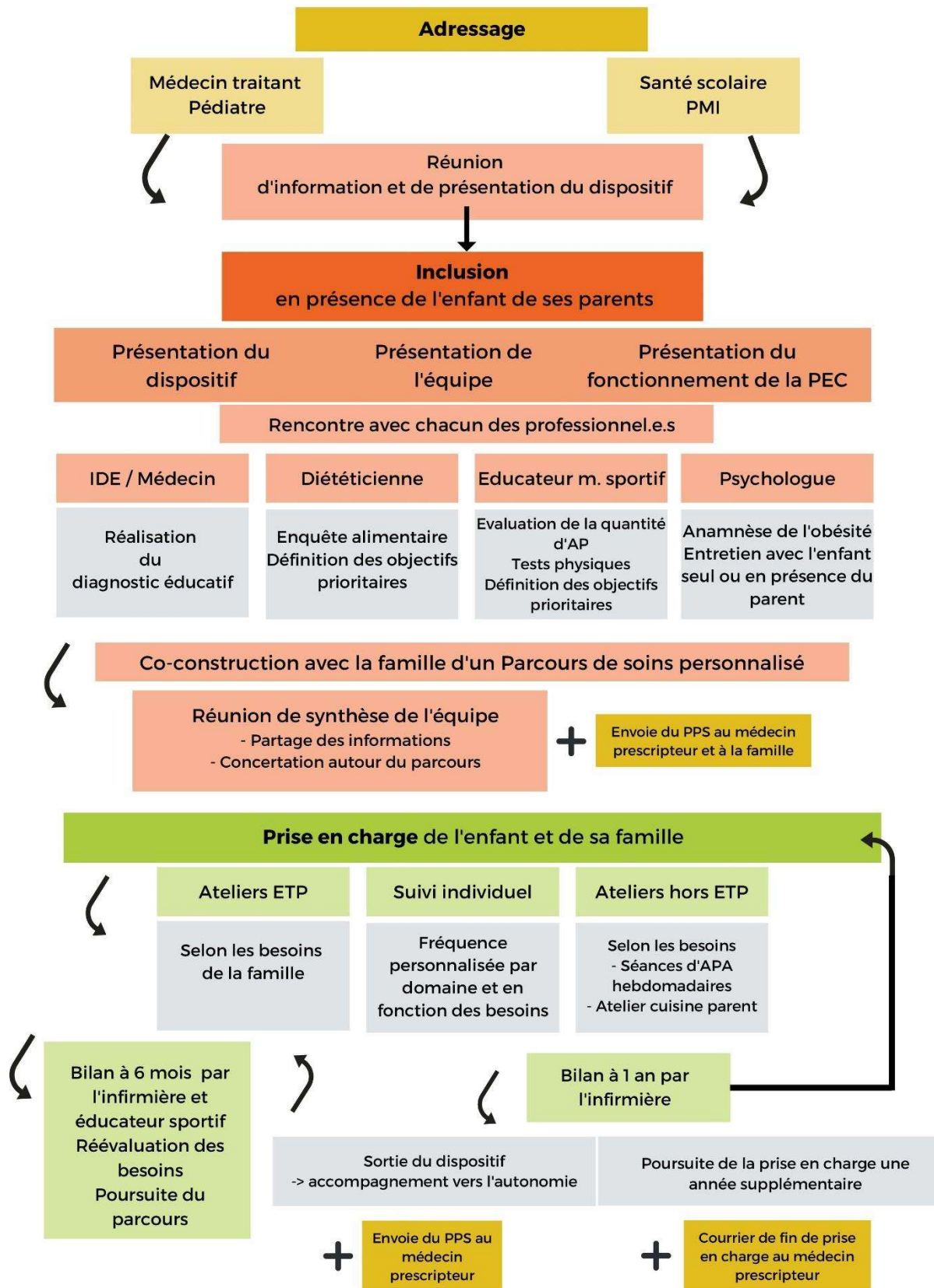
Le dispositif dispose de 3 sites dans les quartiers de la ville de Strasbourg : HautePierre, Neuhof, Esplanade et intervient également à la Cité de l'III, à la Montagne Verte dans le cadre de ses ateliers cuisine.

Critères d'inclusion :

- Enfants et ados en surpoids ou obèses (selon la courbe de corpulence du carnet de santé)
- Âgés de 3 à 18 ans
- Résidant à Strasbourg



Schéma récapitulatif du parcours d'un enfant dans le dispositif PRECCOSS :

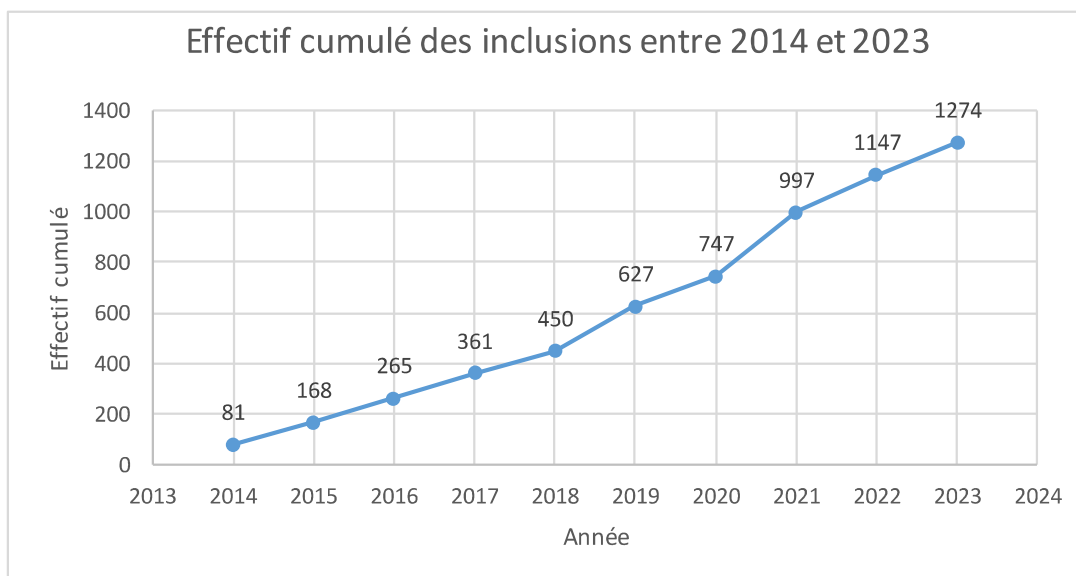
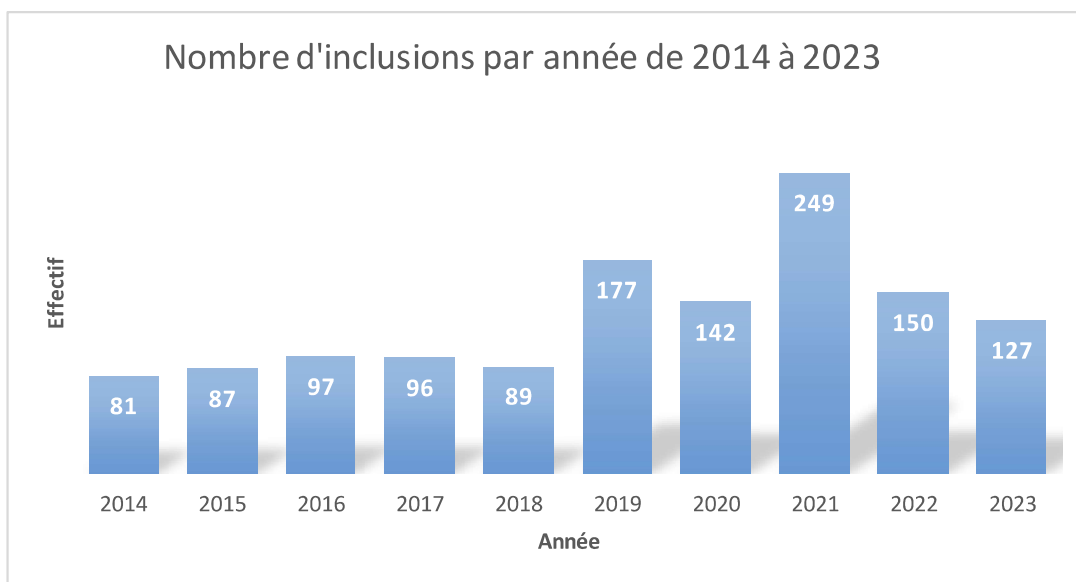


Les indicateurs d'activité

Nombre d'inclusions et file active

En 2023, **127** enfants/adolescents ont été inclus en année 1, **55** enfants/adolescents ont poursuivi en année 2. On constate une légère baisse du nombre d'inclusions par rapport à 2022.

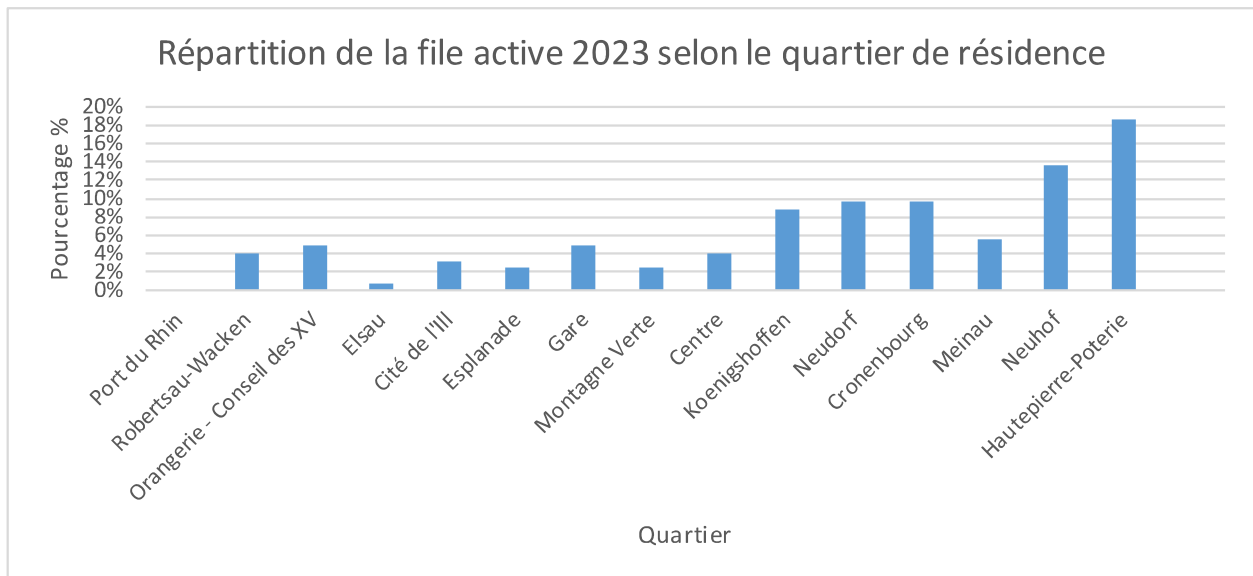
La file active s'élève à **320** enfants.



Au total, ce sont 1274 enfants qui ont été inclus entre la création du dispositif en mars 2014 et décembre 2023.

Description des enfants et de leur famille

Répartition par quartier de résidence



Ces éléments nous permettent de constater un fort ancrage chez les habitants des quartiers de Hautepierre et Neuhoef mais aussi une population qui vient de tous les quartiers de la ville.

Le port du Rhin n'est pas représenté et nous travaillons avec les acteurs de la ville et des centres socio-culturels pour y remédier.

L'âge moyen des enfants à l'inclusion est de **10,5 ans**.

51% filles 49% garçons

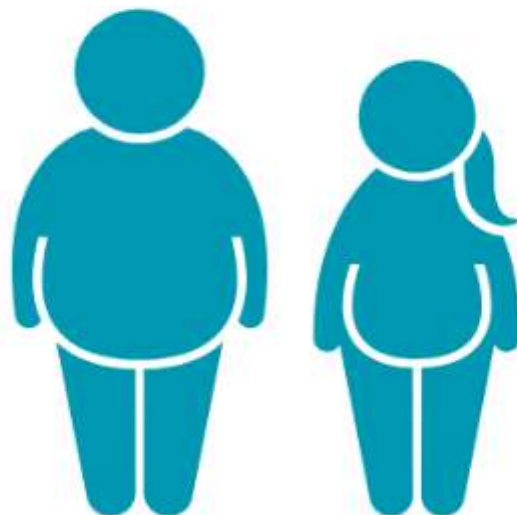
75% obésité 25% surpoids

3 à 5 ans : 7%

6-11 ans : 63%

12-18 ans : 30%

Description des enfants/adolescents

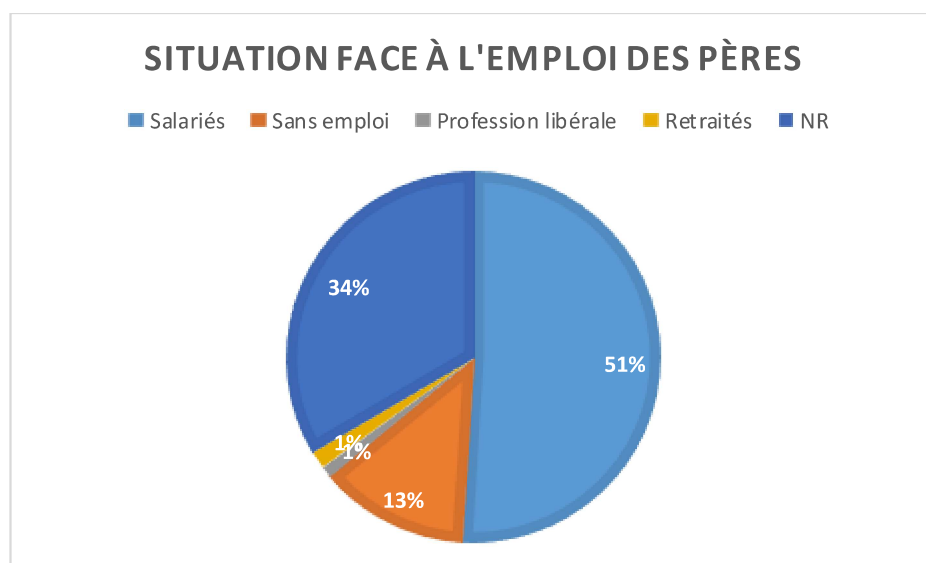
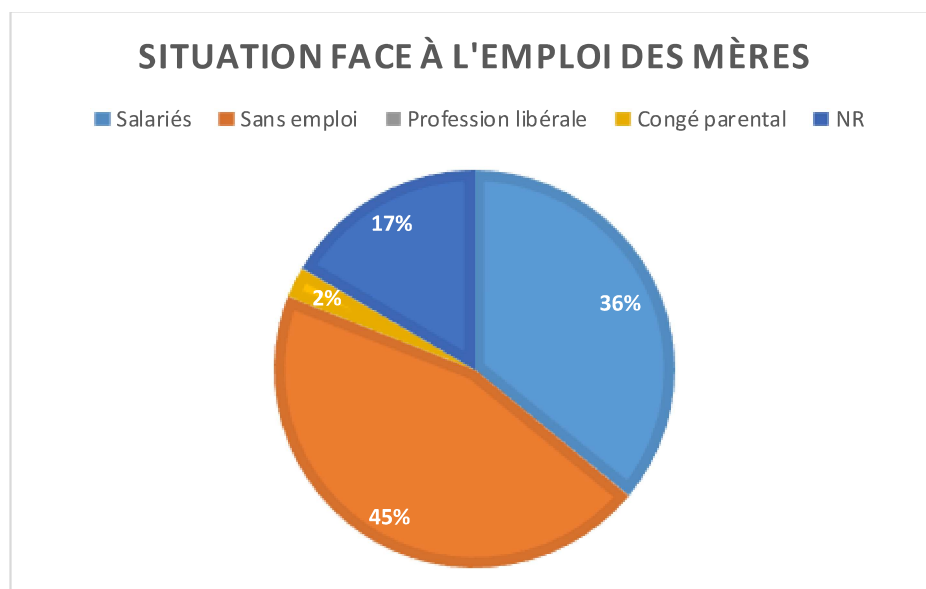


Nous avons 13 enfants en situation de handicap (Troubles du spectre autistique, syndrome d'hyperactivité, maladie génétique syndromique et déficit mental). Nous suivons également des enfants accompagnés de travailleurs sociaux et certains dans le cadre d'une action éducative à domicile (AED).

17 familles sont allophones et nous avons eu 9 entretiens en présence d'interprètes de Migration Santé Alsace.

Statut professionnel des parents à l'inclusion

Famille monoparentale : **33%** (contre 25% en France)





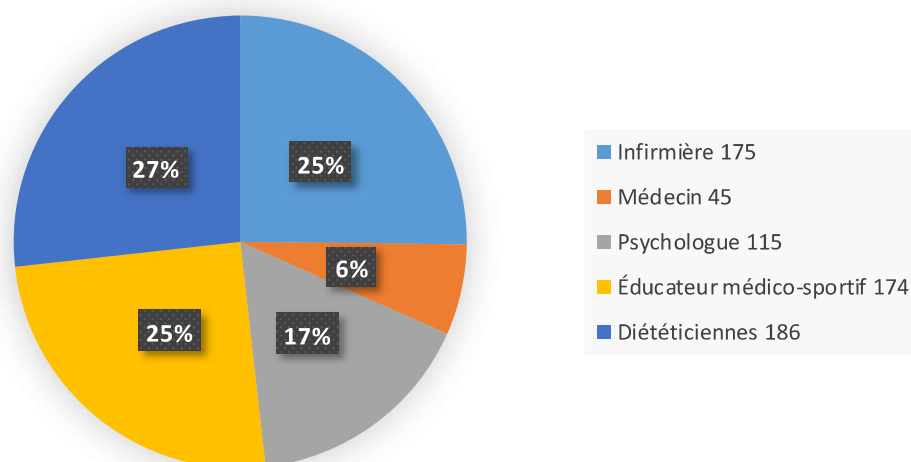
L'activité du programme

Les bilans d'inclusion

127 pour la 1^{ère} année, 55 pour la 2^{ème} année.

Les consultations individuelles de suivi

Nombre de consultations individuelles



Il y a un fort absentéisme 691 rendez-vous non honorés, soit **50% de la totalité.**

Les ateliers collectifs

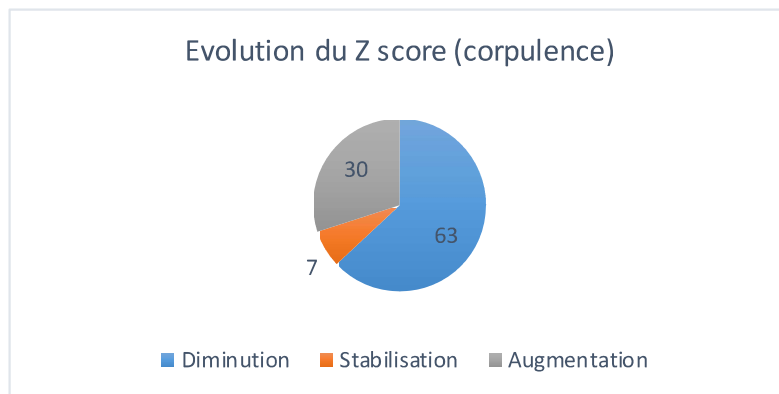
Type d'ateliers	Nombre d'ateliers collectifs
Activité physique adaptée (théorique)	5
Diététique	69
Médicaux	0
Psycho comportementaux	7
Total	81

La majorité des ateliers a lieu dans les quartiers de HautePierre et du Neuhof. L'atelier sur l'obésité maladie proposé par l'infirmière ou le médecin a du mal à intéresser les familles : c'est un réel travail qu'il nous faut entreprendre pour changer la vision sur l'obésité.

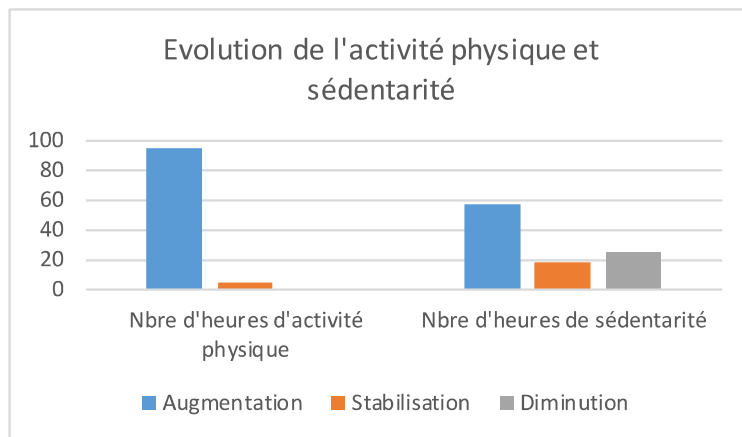
Les ateliers cuisine sont quant à eux répartis sur tout le territoire, avec 5 lieux d'intervention : HautePierre, Neuhof, Esplanade, Montagne Verte et Cité de l'III. La liste des ateliers est disponible en annexe.

Évaluation du programme à 1 an et à 2 ans

Nous avons réalisé 60 évaluations à 1 an, 39 évaluations à 2 ans car tous les enfants sortants du programme ne se présentent pas pour leur bilan final.

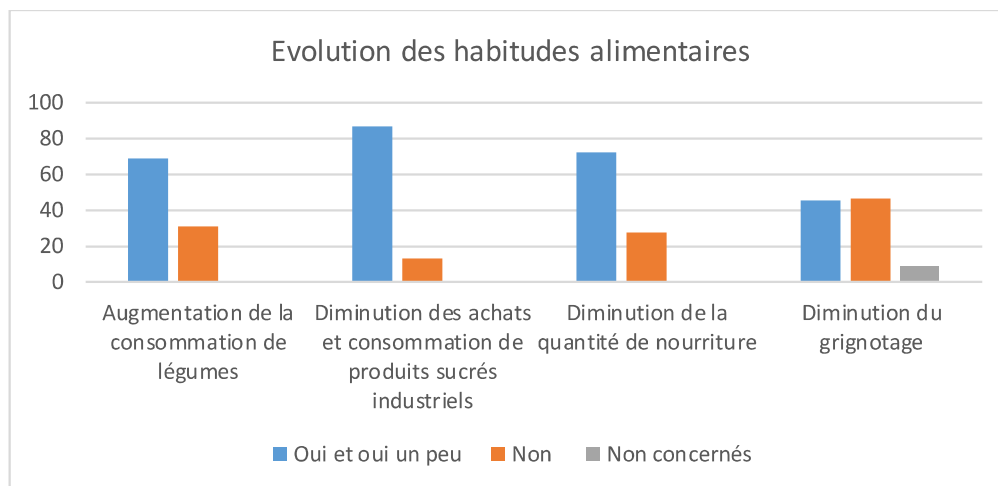


Sur 98 enfants, **70%** stabilise ou diminue sa corpulence.



95% des enfants augmentent leur nombre d'heures d'activité physique hebdomadaire !

Par contre on note que le temps consacré à des activités sédentaires augmente ou reste stable pour 75% des enfants. Les habitudes sédentaires ont du mal à être diminuées.



L'impact du programme au bout d'1 ou 2 ans sur 135 enfants au niveau des habitudes alimentaires est très positif au niveau de l'augmentation de la consommation de légumes au quotidien (69%) et sur la diminution de l'achat et la consommation de produits sucrés et industriels (87%) ce qui est cohérent avec les compétences recherchées lors de nos ateliers.

Les quantités de nourriture sont également diminuées pour 72% enfants.

Par contre on note que les habitudes en matière de grignotage sont difficiles à changer car 46% enfants continuent à grignoter.

Évolution des résultats aux tests physiques (enfants à partir de 8 ans) :

Une série de tests physiques permet d'évaluer :

- Les capacités d'endurance (test de montée de genoux sur place de 2 min)
- La force (membres inférieurs) test assis-debout sur chaise (30 secondes)
- La souplesse (mobilité du rachis lombaire) : test de Schober (distance doigts-sol)
- L'équilibre (tests d'équilibre unipodal (30 secondes, jambe gauche et droite))

Pour un échantillon de 61 enfants de plus 8 ans, nous avons obtenu les résultats suivants après 6 mois de prise en charge :

	2' marche (répétitions)	Assis-debout 30" (répétitions)	Souplesse (cm)	Équilibre G (30 sec max)	Équilibre D (30 sec max)
Inclusion	97,1	19,7	7,5	26,9	26,1
6 mois	108,5	21,6	5,0	28,1	29,1
Évolution	11,4	1,9	-2,5	1,2	3,0
% des enfants qui ont progressé (61 enfants)	85,2%	83,6%	86,9%	95,1%	98,4%

Observations :

- Une nette hausse des résultats en termes d'endurance et de force des membres inférieurs après 6 mois de prise en charge : entre 84 et 85% des enfants ont amélioré leurs résultats aux tests de marche et assis-debout.
- Un gain de souplesse global après 6 mois de prise en charge : 87% des enfants ont réduit la distance doigts-sol lors du test de mobilité du rachis lombaire (gain de 2,5 cm, en moyenne).
- La quasi-totalité des enfants ont amélioré et/ou stabilisé leur équilibre unipodal, avec une hausse accrue pour la jambe droite.

Les séances d'activités physiques hebdomadaires en 2023

Elles sont assurées par des associations partenaires, elles-mêmes coordonnées par le coordinateur sportif de la Maison Sport Santé. Elles ont lieu toute l'année hors vacances d'été.

- 9 quartiers de la Ville : HautePierre, Poteries, Koenighshoffen, Esplanade, Conseil des XV, Orangerie, Meinau / Kibitzenau et Elsau.
- 10 associations partenaires
- 17 à 19 créneaux d'APA hebdomadaires
- **519** séances d'APA réalisées
- **185** enfants/ados ont participé aux séances d'activité physique adaptée
- 2165 participations aux séances avec une moyenne de 4 à 5 enfants/séance de janvier à juin, puis 6 enfants/séance de septembre à décembre

Liste des associations partenaires en 2023 :

- ASPTT Strasbourg (Multisports, circuit training)
- CD Basket (basket)
- Electricité Basket (basket)
- HautePierre Badminton (badminton)
- Indoor-Santé (rameur)
- Racing Club de Strasbourg Alsace (foot santé)
- Sport Pour Tous (multisports)
- Sport Union XV (judo, musculation)
- Unis Vers le Sport (multisports)
- Vit'Activ (multisports)
- Maison Sport Santé (régie) (natation, baby gym, multisports)

Activités physiques pendant la saison estivale (Juillet-Août 2023)

Pour continuer à proposer une offre d'activité physique aux enfants pendant les grandes vacances d'été, les enseignants en activités physiques adaptée de PRECCOSS proposent des activités en régie.

Au total, 23 séances sportives ont été réalisées durant les mois de juillet et août 2023 pour une moyenne de 9 enfants présents/séance :

- Séances bi-hebdomadaires de multisports en plein-air au Parc de la Citadelle (Esplanade) et au Parc des Sports (HautePierre)
- Séances hebdomadaires de natation et jeux aquatiques à la piscine de HautePierre
- Une randonnée urbaine avec un jeu de piste de géant (enfants et parents)
- Une randonnée en forêt avec visite d'un parc animalier en plein-air (enfants)




PRECCOSS

PRISE EN CHARGE COORDONNÉE DES ENFANTS OBÈSES ET EN SURPOIDS À STRASBOURG

ACTIONS DE PRÉVENTION PRIMAIRE



 Thème: Prévention Primaire; Nutrition

 Durée: /

 Lieu: Strasbourg Ville

 Début: 2021

OBJECTIFS

Action de prévention à l'école :

- Renforcer les comportements favorables à la santé des enfants scolarisés dans les écoles ciblées de Strasbourg et leurs parents en matière de nutrition
- Renforcer l'offre nutritionnelle à destination des enfants/parents du territoire

CRITÈRES D'INCLUSION


Action de prévention à l'école : Écoles élémentaires de la ville de Strasbourg (CM2)

DESCRIPTION

Programme d'action de prévention primaire à destination des élèves de cycle 3 en école élémentaire (CM1 et CM2). Il est basé sur les besoins et attentes cités par les différentes cibles lors des diagnostics (réalisés par Joue pour ta santé). Son objectif est de contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé via des stratégies innovantes, telles que la pédagogie ludique pour renforcer les comportements favorables à la santé des enfants scolarisés et de leurs parents en matière de nutrition : comportements alimentaires et activités physiques, mais aussi des sujets du quotidien et de l'hygiène de vie.

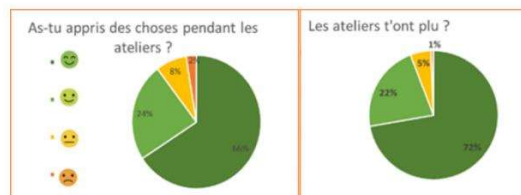
CHIFFRES CLÉS 2023

 **155** Elèves en 7 classes de CM2

42 Ateliers d'une heure (6 par classe) 

27 Parents dans un atelier de cuisine et 2 cafés des parents 

Satisfaction des enfants



Satisfaction des enseignants

100% estiment les thématiques adaptées aux besoins et sont satisfaits ou très satisfaits avec des interventions

Satisfaction des parents

100% Très satisfaits avec contenu, outils et l'ambiance

3.3.2. Les actions de prévention primaire et de promotion de la santé

L'équipe PRECCOSS réalise les actions de prévention primaire destination des élèves en **école élémentaire** dans le cadre du programme « Joue pour ta santé ».



Pour l'année scolaire **2022 - 2023**, le projet s'appuie sur des écoles élémentaires identifiées au sein de quartiers prioritaires de la ville de Strasbourg : Canardière (Meinau), Guynemer 1, Guynemer 2, Ziegelwasser (Neuhof), Jacqueline (Hautepierre), Romains (Koenigshoffen), Schwilgué (Cité de l'III).

- Nous avons mené des interventions auprès de 7 classes de CM2, soit 155 élèves.

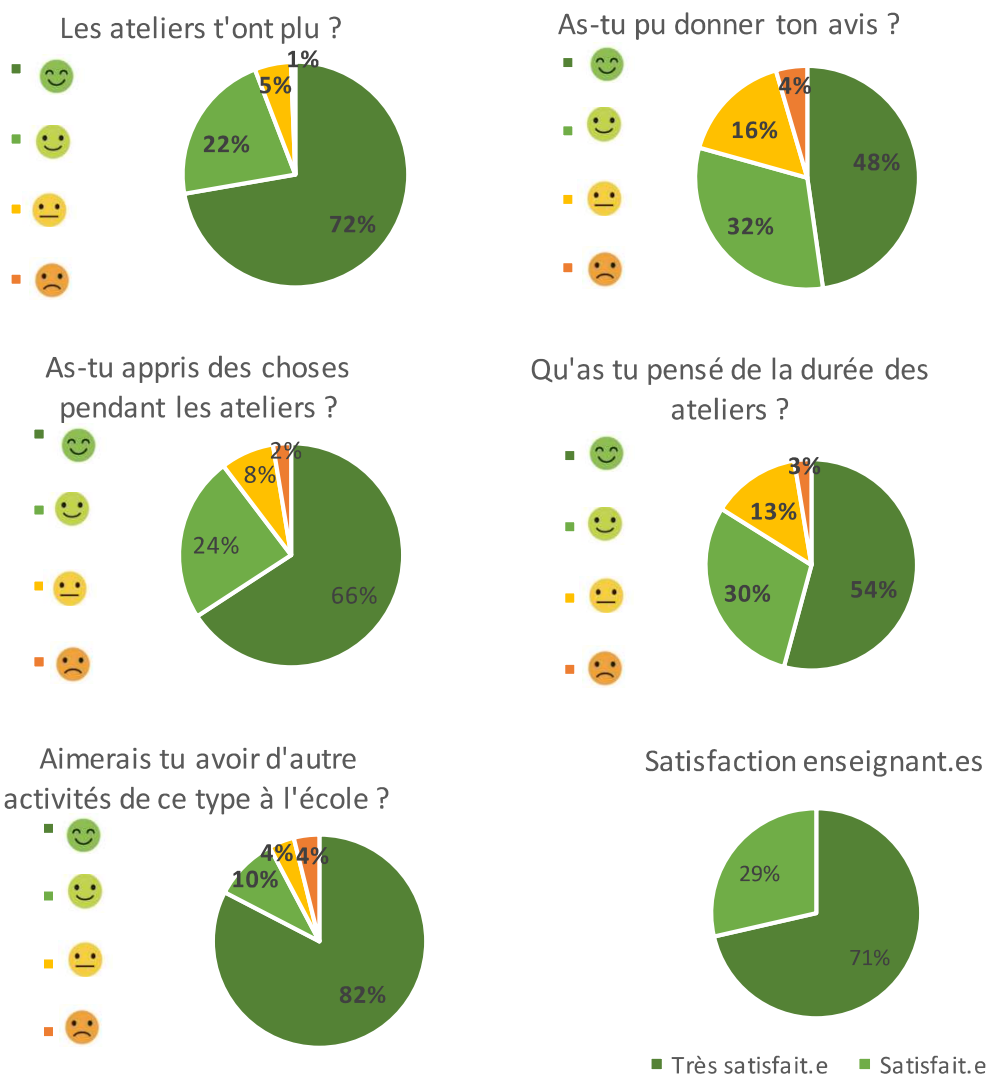
Réalisation de 6 ateliers par classe animés par l'équipe pluridisciplinaire du dispositif PRECCOSS :

- **1^{er} trimestre** : ateliers alimentation / activité physique avec diététicienne et éducateur sportif
- **2^{ème} trimestre** : ateliers discriminations / sommeil avec psychologue, infirmière et médecin
- **3^{ème} trimestre** : activité ludique multi-thématiques / évaluation avec diététicienne, éducateur sportif et psychologue



- Nous avons réalisé un atelier de cuisine avec des parents (3 parents)
- Nous avons organisé 2 cafés des parents (2 x 12 parents)
- Un temps pour la presse organisé le 27/01 : présentation du programme en présence du Dr Alexandre Feltz, de l'éducation nationale et partenaires de l'école.

Retours des enfants



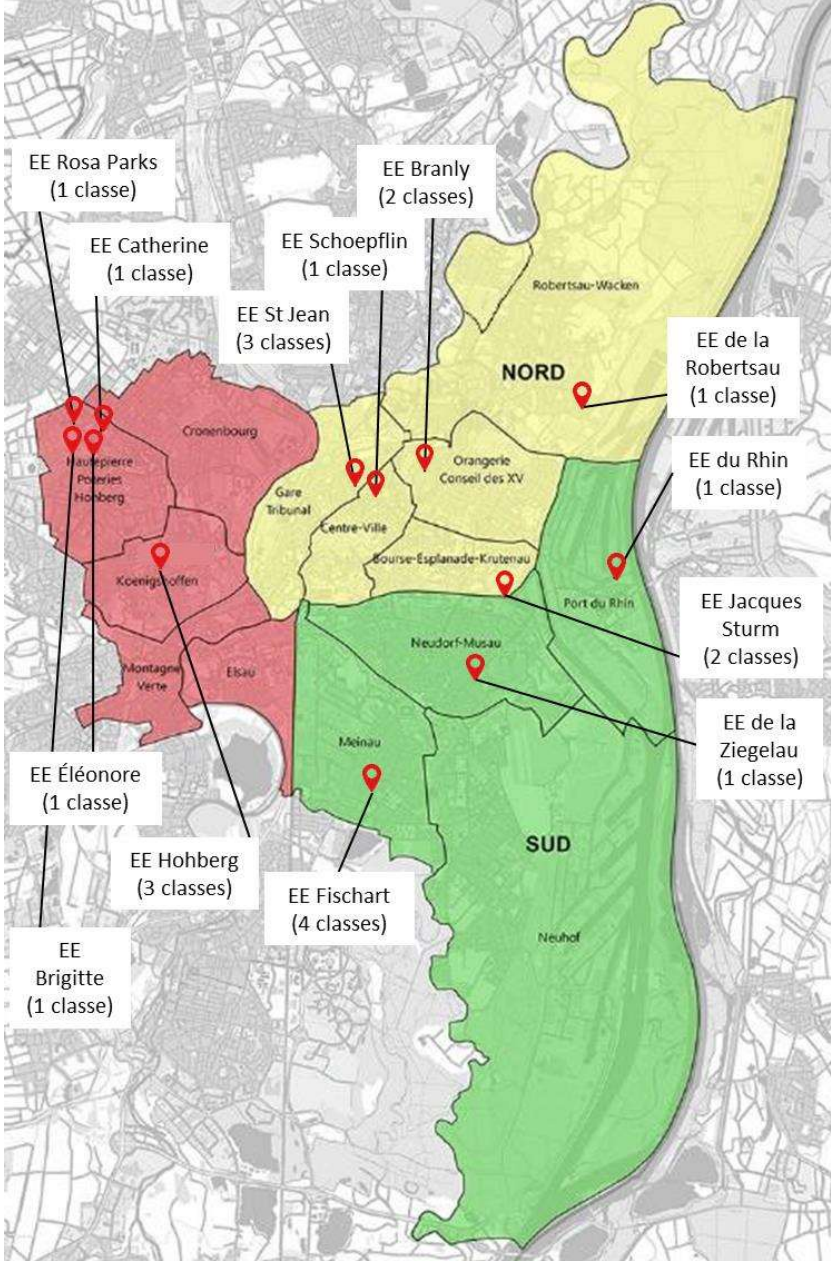
Retours des enseignant.es

- 100 % estiment que le niveau est adapté aux enfants et les thématiques adaptées aux besoins ;
- 100 % trouvent le temps d'intervention adéquat ;
- 100 % satisfaits ou très satisfaits des interventions ;
- Ces actions leur ont permis de voir leurs élèves sous un nouvel angle ;
- Ces interventions les ont amenés à travailler d'autres sujets ;
- Ils souhaitent aborder ces thématiques avec leur classe ou le font déjà d'une autre manière ;
- Ils seraient intéressés pour être eux-mêmes formés à ces thématiques.

Retours de parents

- 100 % « Très satisfaits »
- Satisfaction sur : la durée de l'animation, les horaires proposés, le contenu et les outils.
- Ce qui leur a plu : les échanges, les explications, l'ambiance, les recettes.
- Améliorations envisagées : avoir plus de temps de rencontre.

Pour l'année 2023/2024, nous avons multiplié par trois le nombre d'interventions : nous proposons des ateliers à 22 classes dans 13 écoles strasbourgeoises, avec des enfants de CM1 ou CM2.



Suite aux retours de chacun et de l'évaluation de l'action, nous avons proposé des adaptations pour l'année 2023/2024 au niveau des **interventions pour les enfants** :

Ateliers en classe CMI / CM2

2 après-midi d'interventions composées de 2 ateliers

Atelier 1

Introduction : 1 h

" C'est quoi la santé ? "

Professionnels de santé

Diététicienne, éducateur.ice
sportif.ve, psychologue



Atelier 2 Atelier 3 Atelier 4

3 x 1 h en classe avec l'enseignant.e, thématiques au choix :



Description des ateliers pour les enfants

Le tribunal des peurs : La peur est un phénomène humain universel et adaptatif mais qui peut devenir problématique lorsque l'on a des difficultés à prendre du recul. Avec ce jeu collaboratif nous proposons aux élèves de mettre leurs peurs sur le banc des accusés et de les traiter au sein d'un tribunal fictif composé d'un avocat, d'un juge et d'un procureur. L'objectif de cet exercice ludique est de leur permettre une mise à distance cognitive de leurs angoisses et la collaboration entre élèves.

Le harcèlement scolaire : C'est un sujet qui fait parler de lui dans l'actualité et pour cause : de nombreux élèves en sont victimes ou témoins, sont en souffrance et ont des difficultés à réagir. Cet atelier a pour objectif d'identifier et reconnaître des situations de harcèlement ou de discrimination, comprendre que certains comportements doivent être sanctionnés et construire ensemble pour trouver des solutions concrètes.

Les 5 sens : Dégustations comparées permettant de prendre conscience de l'importance et du rôle des 5 sens dans les prises alimentaires, en particulier de la vue, qui influence nos choix et nos goûts avant même l'acte de manger. Un travail est réalisé autour du marketing, qui utilise la vue comme sens déterminant dans nos choix alimentaires, avec une initiation à la lecture d'étiquettes afin d'encourager le développement d'un esprit critique vis-à-vis des produits ultra-transformés.

Le sommeil : À quoi sert le sommeil ? Comment mieux dormir ? Combien de temps ? C'est un besoin physiologique et fondamental : à la fois déterminant d'une bonne santé et indicateur de qualité de vie. Nous verrons le rôle et les bienfaits du sommeil, les freins à un bon sommeil et comment mettre en place des habitudes pour qu'il soit réparateur. Une séance de relaxation guidée et sonore sera proposée aux enfants en fin d'atelier.

Jeu de l'oie sportif : Jeu de société immersif à taille humaine qui permet aux enfants d'apprendre en bougeant, à travers plus de 24 mini-jeux ! Par le biais d'un plateau, d'un dé géant et d'une pointe de hasard, les écoliers s'affrontent en équipe à travers des jeux, des défis sportifs et des quizz. Cet atelier permet, dans un cadre ludique, de les sensibiliser sur l'importance et les bienfaits de l'activité physique au quotidien, mais également sur les méfaits liés à la sédentarité et à l'utilisation excessive des écrans.

Pokesnack : Outil basé sur les cartes « Pokémon », qui attribue des « pouvoirs » aux aliments : qualité des nutriments, capacité à être rassasié, quantité d'emballages ou d'additifs et plaisir à la consommation (propre à chacun). Cette vision permet d'aider à sortir de la dichotomie « bon au goût mais pas bon pour la santé », discours souvent véhiculé et dont on connaît les effets négatifs. L'objectif est de rassembler des cartes en équipe, par le biais de mini-jeux, associant équilibre nutritionnel, notions d'écologie, d'ultra-transformation, de sensations alimentaires et de plaisir. Cette approche globale a pour vocation de renforcer la capacité à faire des choix éclairés en matière d'alimentation.

Activité physique et sédentarité : À travers des quizz et des jeux de rôles, le but de cet atelier est de définir ensemble ce que représente l'activité physique et ce qui la distingue du sport. Quels sont les effets de la sédentarité vs de l'activité physique sur notre santé ? Dans un contexte ludique, les élèves seront amenés à se questionner sur ce qui participe à développer un mode de vie sain dans la pratique d'activités physiques, douces ou intenses.

Les écrans : Quelle est leur place dans notre quotidien, de quelle manière les utiliser et quels sont les effets de leur usage sur la santé de l'enfant ? Nous aborderons ici ses aspects positifs et négatifs sans juger ni discriminer. Une discussion bienveillante autour des écrans liés au phénomène de sédentarité sera symbolisée par des personnages, auxquels les élèves pourront leur attribuer une histoire.

Café des parents

Thématique au choix des parents parmi une liste de propositions :

- Les écrans
- Le harcèlement scolaire
- La communication enfants/parents
- Parlons d'alimentation
- Et vous, vous bougez comment ?
- L'obésité
- Présentation du programme PRECCOSS

Autres actions de prévention primaire :

- « Les rendez-vous de l'alimentation » : un atelier a été proposé dans le cadre du PAT en partenariat avec l'association « Les Petites Cantines » autour des légumineuses.
- Un atelier d'activité physique qui permettait aux enfants de travailler sur les stéréotypes de genre dans le sport a été proposé en collaboration avec le CSC du Neuhof et les écoles des quartiers lors de la Journée des droits des femmes.
- Dans le cadre Semaine de la santé, nous avons présenté le dispositif au CSC Lupovino aux parents.
- 56 ateliers cuisine adultes cette année, toujours plébiscités par nos partenaires des CSC, ils sont à destination des parents de enfants inclus chez PRECCOSS et du public des centres socio-culturels (Montagne Verte, Neuhof, Cité de l'III, Meinau). Certains ateliers sont élaborés à partir des légumes bio d'un panier des Jardins de la Montagne verte, panier offert à chaque participant à la fin de l'atelier.
- Des ateliers goûters ont été créés, les ateliers cuisine enfants (pendant les vacances scolaires) et les ateliers cuisine goûter (1 mercredi par mois) offrent aux enfants un espace sécurisé et bienveillant où ils peuvent découvrir de nouveaux aliments, cuisiner en autonomie et prendre conscience de la composition de leurs produits préférés.

Lors des ateliers goûter, les diététiciennes proposent des recettes pour reproduire les produits industriels préférés des enfants dans leur version « maison ». Cet atelier est suivi d'un goûter pris ensemble où l'accent est mis sur les sensations alimentaires et hédonistes qui participent à la bonne alimentation.

Les enfants sont valorisés dans leur capacité à faire et sensibilisés au caractère néfaste des produits ultra transformés.



Évaluation de l'action PRECCOSS (programme ETP et action de prévention primaire) et de l'action Joue pour ta santé.

Contexte de l'évaluation et méthodologie

L'ARS Grand Est soutient, accompagne et impulse de nombreuses actions régionales et territoriales de santé publique, dans les champs entre autre de la prévention, de la promotion de la santé et de la santé environnementale. À travers un accord cadre multi-attributaires, l'ARS Grand-Est a souhaité procéder à l'évaluation externe de plusieurs actions faisant l'objet de ses financements. Parmi ces actions, les actions PRECCOSS et Joue pour ta Santé portées par le GIP MSS de Strasbourg.

Après un cadrage de la démarche et des échanges avec l'ARS, un protocole d'évaluation a été mis en place et une phase de recueil de données organisée. Un recueil de données auprès des partenaires et des bénéficiaires a été mis en place d'avril à juin 2023 : entretiens qualitatifs auprès des partenaires institutionnels et opérationnels des projets, questionnaire à destination des familles du dispositif PRECCOSS, entretiens qualitatifs avec des bénéficiaires volontaires. Ce recueil a également concerné le GIP MSS : une visite sur site a été organisée au mois de mai, au cours de laquelle se sont déroulés des entretiens qualitatifs avec l'équipe intervenant sur les deux dispositifs.

Présentation du référentiel d'évaluation

Le cahier des charges de la présente commande préfigurait le cadre du contenu de cette évaluation, en présentant les différents axes, suivant lesquels le processus d'évaluation devait être réalisé :

- Axe 1 : Dans quelle mesure ces deux dispositifs du GIP MSS apportent-ils une réponse aux besoins et attentes de la population et contribuent-ils à la réduction des ISTS ?
- Axe 2 : Comment les dispositifs du GIP MSS s'articulent-ils entre eux pour proposer une stratégie globale et coordonnée ?
- Axe 3 : Comment les dispositifs étudiés s'intègrent-ils dans leur écosystème et s'articulent-ils avec les autres dispositifs existants ou à venir ?

Proposition de plan d'action résultant du rapport d'évaluation de l'action PRECCOSS et de l'action Joue Pour Ta Santé

L'équipe travaille actuellement sur différents points pour répondre aux préconisations de ce rapport. Certaines actions ont été lancées en 2023 et se mettent en place, on peut par exemple citer :

Thématique	Mesures prises
1. Augmenter le nombre d'inclusions dans le programme ETP PRECCOSS	Travail avec professionnels de santé : communication, partenariats avec MUS, CPTS pour faciliter l'adressage Travail auprès du grand public : événements de proximité, ouverture du site Boulevard de la Victoire Travail partenarial : éducation nationale, CEA, collèges, maison des ados, cités éducatives.
2. Améliorer la lisibilité des actions de la Maison Sport Santé adressées aux enfants	Tableau de différenciation pour les ateliers proposés par PRECCOSS. Suivi et mise en place de la comptabilité analytique. Participation au club des utilisateurs de Ligo et un travail en collaboration sur le logiciel + outils complémentaires.





3. Améliorer l'impact des actions JPTS et leur adaptation aux besoins spécifiques des quartiers et populations	Nouveau programme diffusé en juin 2023 et mis en place à la rentrée 2023/2024. Développement de l'application en lien avec le public, présentation du prototype et des différentes versions et avis pour modifications si besoin.
4. Développer l'articulation du programme ETP PRECCOSS avec les acteurs du territoire pour permettre des relais adaptés à chaque situation	Remise d'un livret sur les offres sportives aux familles, permettre la poursuite de l'activité jusqu'à la fin de l'année sportive même après la sortie du dispositif.
5. Renforcer les liens entre JPTS et son écosystème d'acteurs	Rencontres organisées avec différents représentants de l'éducation nationale, invitation aux réunions de COFIL de l'action, échanges avec les différents partenaires.

Perspectives 2024

- Poursuite des actions de prévention commencé dans le collège Erasme,
- Projet d'effectuer des interventions au collège Hans Arp
- Nouvelle collaboration avec le CSC Ziegelwasser
- Participation au journal de quartier de HautePierre
- Interventions prévues dans les écoles, avec des temps d'organisation et des temps de rencontres qui vont être organisés avec des parents volontaires, un café des parents et un atelier culinaire
- Projet cité éducative de HautePierre avec une proposition d'ateliers dans les collèges Erasme et l'école primaire Catherine
- Café débats parents reconduits avec nos partenaires des centres socio-culturels, nous souhaitons pérenniser et développer les cafés-débats en proposant de nouvelles thématiques liées à la parentalité
- Livret de recettes avec les mamans de notre dispositif dans le cadre de « Strasbourg Capitale mondiale du livre » Unesco
- Intervention dans le cadre de la semaine contre la discrimination à destination des professionnels de l'éducation, contre la grossophobie

SPORT SANTÉ SUR PRESCRIPTION AU SEIN DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG (EMS)



-  Thème: Sport Santé sur prescription médicale
-  Durée: /
-  Lieu: Eurométropole de Strasbourg
-  Début: 2022

OBJECTIFS

- Apporter un soutien méthodologique aux communes de volontaires
- Faciliter le déploiement du dispositif par l'organisation et le financement de formations pour les structures sportives
- Promouvoir le dispositif Prescri'mouv auprès des mairies, des professionnels de santé, des structures sportives et du grand public

DESCRIPTION

L'Eurométropole de Strasbourg a mandaté la Maison Sport Santé de Strasbourg pour accompagner les communes volontaires de son territoire dans le développement d'actions de type « Sport santé sur ordonnance » (SSsO). Le dispositif qui prend en charge le Sport Santé sur Prescription Médicale (SSPM) s'appelle Prescri'mouv (PM), et existe depuis 2018 mais est très peu utilisé. En effet, le Sport Santé sur Prescription Médicale peut déjà être prescrit par tous les médecins installés dans l'Eurométropole de Strasbourg. Destiné aux personnes souffrantes d'une pathologie de la liste ALD 30 (comme par exemple les diabètes, les cancers), d'un trouble musculo-squelettique, de troubles persistants suite à une infection à la covid, en situation d'obésité. C'est dans l'optique du développement de ce programme que la Maison Sport Santé apporte son soutien méthodologique à l'ensemble des communes de l'EMS.

CHIFFRES CLÉS 2023



34 Rencontres autour de projets

2 Formations soutenues par la MSS



20 éducateurs inscrits aux formations



Comité de pilotage de l'action avec :

28 personnes présentes

14 communes représentées

4 structures représentées (ARS, régime locale, Pôle APSA, MSS Strasbourg)

3.4. Sport Santé Sur Prescription au sein de l'EMS

« Développement du sport santé à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg » (EMS)

L'Eurométropole de Strasbourg a mandaté la Maison Sport santé de Strasbourg pour accompagner les communes volontaires dans le développement d'actions de type « Sport Santé sur Prescription Médicale » (SSPM).

Le « Sport Santé sur Prescription Médicale » peut déjà être prescrit par tous les médecins installés dans l'Eurométropole de Strasbourg. Destiné aux personnes atteintes d'une pathologie de la liste ALD 30 (comme par exemple les diabètes, les cancers), d'un trouble musculo-squelettique, de troubles persistants suite à une infection à la covid, en situation d'obésité.

Le dispositif qui prend en charge le SSPM s'appelle Prescri'mouv, et existe depuis 2018 (informations sur <https://www.prescri-mouv-grandest.fr>) mais est très peu utilisé. C'est dans l'optique du développement de ce programme que la Maison Sport Santé apporte son soutien méthodologique.

Pour cela, la mission se divise en 3 étapes :

- **Élaborer un diagnostic**, en lien avec les communes de l'Eurométropole, permettant de recenser les communes volontaires, les forces et les faiblesses en vue du développement de la dynamique sport santé sur ordonnance.
- **Apporter un soutien méthodologique** aux communes volontaires, en articulation avec les acteurs du territoire (communes, professionnels médicaux, professionnels du sport) afin de lancer des dispositifs se rapprochant du SSSO.
- **Suivre et évaluer** la mise en œuvre de ce centre ressources par des outils de suivi et indicateurs.

Année 2023

Comité de pilotage du 14 juin 2023 :

Le Comité de pilotage s'est réuni pour examiner les progrès du Sport Santé sur Prescription Médicale dans l'Eurométropole de Strasbourg. La liste de présence du comité se trouve en annexe.

L'événement a débuté par des mots d'accueil de représentants de la Mairie de Schiltigheim, de l'EMS, du Pôle APSA et de l'ARS. La présentation a mis en avant le rôle du Pôle APSA et les résultats encourageants du dispositif Prescri'mouv sur l'EMS.

L'implication des collectivités locales, notamment Schiltigheim et Bischheim, a été soulignée, avec l'intention d'expansion vers Holtzheim, Ostwald, et Illkirch. Le diagnostic de l'EMS a identifié des forces, des opportunités, des faiblesses et des menaces. Les perspectives incluent une formation accrue des éducateurs sportifs, l'aide à la labélisation des structures, et une campagne de sensibilisation. Le rapport diagnostic, diffusé en septembre 2023, servira de base pour le développement continu du dispositif Prescri'mouv.

Rapport diagnostic

Le rapport diagnostic a été diffusé en septembre 2023 et reste disponible sur le site de la Maison Sport Santé de Strasbourg :

<https://www.maisonsportsantestrasbourg.fr/wp-content/uploads/2023/09/Rapport-diagnostic.pdf>

La promotion du bien-être et de la santé au sein de l'Eurométropole de Strasbourg est au cœur de cette étude diagnostic. Mandatée par l'EMS, la Maison Sport Santé de Strasbourg (MSSS) s'est engagée à accompagner les communes volontaires dans le développement du sport santé sur prescription médicale (SSsPM). Avec 12% de la population de l'EMS (hors Strasbourg) souffrant d'affections de longue durée (ALD), cette initiative prend une importance cruciale pour améliorer la qualité de vie des habitants.

L'analyse SWOT réalisée met en évidence des forces significatives, telles que l'intérêt de l'EMS et l'exemple réussi de Schiltigheim, qui montrent l'engagement envers cette approche. Les opportunités, comme l'assouplissement des diplômes nécessaires et l'élargissement des critères d'inclusion, ouvrent la voie à un impact plus large. Cependant, des défis subsistent, comme le manque de structures labellisées et la méconnaissance du dispositif, qui nécessitent une attention particulière.

Ce rapport met en lumière l'importance de développer le sport santé sur prescription médicale dans l'EMS, en fournissant des recommandations et des actions concrètes pour faire progresser cette initiative. En développant la formation des éducateurs sportifs, en facilitant la labellisation des structures et en menant des campagnes de sensibilisation, l'EMS et la MSSS peuvent jouer un rôle important dans l'amélioration de la santé et du bien-être de sa population. Une collaboration étroite entre les communes, les associations sportives et les professionnels de santé est essentielle pour concrétiser ces perspectives et développer un territoire de sport santé.

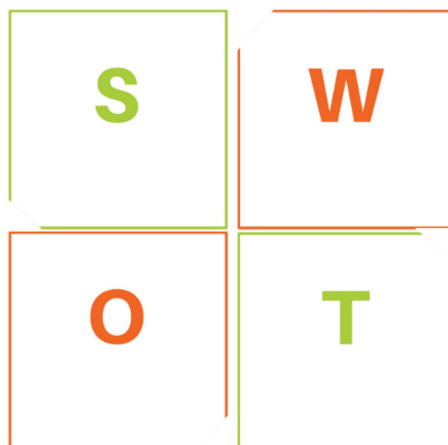
Les perspectives d'évolution du sport santé sur prescription médicale dans l'Eurométropole de Strasbourg sont porteuses d'ambition et de clarté. Les premières communes à bénéficier du soutien méthodologique ont été définies, avec la flexibilité pour toutes les communes de solliciter la Maison Sport Santé de Strasbourg pour des conseils. Une formation des éducateurs sportifs est en cours de planification pour renforcer les compétences essentielles. L'initiative s'attache également à soutenir la labellisation de créneaux et d'effecteurs, et une campagne de sensibilisation est en préparation, ciblant à la fois les acteurs sportifs et de santé. L'option de collaboration avec "Unis Vers le Sport" et l'ouverture à d'autres partenaires ajoutent de la flexibilité de cette initiative ambitieuse. En unissant la formation, la sensibilisation et la coopération, cette démarche va offrir de nouvelles possibilités de sport santé pour les habitants de l'Eurométropole de Strasbourg.

STRENGTHS (FORCES)

- Intérêt de l'EMS
- Exemple concret – Schiltigheim
- Relation MSS – Pôle APSA
- Plan de formation MSS
- Aide à la mise en place du programme
- Soutien des communes
- Intérêt de certaines associations

OPPORTUNITIES (OPPORTUNITÉS)

- Assouplissement des diplômes nécessaires
- Élargissement des critères d'inclusion au dispositif Prescri'mouv
- File active potentielle



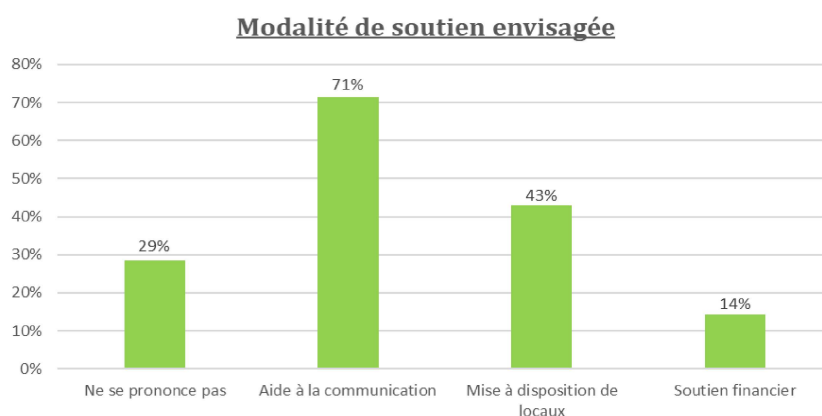
WEAKNESSES (FAIBLESSES)

- Manque de structures labélisées
- Manque de connaissance du dispositif
- Manque de locaux disponibles
- Manque de retours des associations
- Manque de temps de coordination pour l'opérateur

THREATS (MENACES)

- Inclure les effecteurs potentiels
- L'adhésion des associations
- L'adhésion des médecins

Le rapport diagnostic a permis de mettre en évidence l'engagement des communes avec les différentes modalités de soutien à la démarche :



Lancement plan de formation

Dans le cadre du déploiement du Sport Santé sur Prescription Médicale dans l'Eurométropole de Strasbourg, et à la suite du diagnostic, un plan de formation a été imaginé pour les éducateurs sportifs.

Ce plan vise à les doter des compétences nécessaires à l'obtention du label Prescri'mouv. Le processus d'organisation de ce plan a débuté avec la collaboration entre la Maison Sport Santé de Strasbourg, le CDOS et le CROS, qui sont les structures formatrices. Des sessions de formation vont être programmées durant toute la durée du développement de Prescri'mouv. La communication autour de ce plan de formation a été réalisée afin d'informer les éducateurs sportifs des opportunités de développement professionnel offertes par la labellisation Prescri'mouv. Ce plan de formation vise à encourager une participation étendue des éducateurs sportifs, renforçant ainsi le réseau de professionnels qualifiés prêt à contribuer au dispositif dans l'Eurométropole de Strasbourg.

Rencontres et plan d'action avec les premières communes

Les premières rencontres ont marqué le lancement concret de la mise en place du Sport Santé sur Prescription Médicale dans les premières communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Ces initiatives ont été effectuées, en collaboration avec les collectivités locales impliquées, notamment à Ostwald, Schiltigheim, Bischheim, Holtzheim et Vendenheim. Ces échanges ont permis d'établir des bases solides pour l'implémentation du dispositif, allant de la coordination des éducateurs sportifs à la définition des créneaux d'activités physiques adaptées. La prise en compte des spécificités de chaque commune a été au cœur des discussions pour garantir une intégration fluide du SSPM dans chaque contexte local.





Ces premières rencontres marquent une étape cruciale dans le développement du SSPM, témoignant de l'engagement actif des communes et de la Maison Sport Santé pour offrir cette solution de santé sur leur territoire. La collaboration étroite entre les parties prenantes souligne l'importance d'une approche concertée pour assurer le succès de la démarche.

Perspectives 2024

- Accompagnement du développement du dispositif Prescri'mouv sur l'EMS
- Lancement du dispositif Prescri'mouv au sein de nouvelles communes de l'EMS
- Création et diffusion d'un « Kit Prescripteur » à destination des médecins de l'EMS
- Création et exécution d'une stratégie de communication grand public sur l'EMS
- Exécution du plan de formation des acteurs du Sport Santé
- Mise en place d'une plateforme collaborative permettant le suivi et l'évaluation des dispositifs mis en place

PROJET DE SANTÉ INTEGRÉE



-  Thème: Projets innovants en santé
-  Durée: 10 ans
-  Lieu: Quartier de la Cité de l'III (Association L'Escale)
Quartier de HautePierre (MSS HautePierre)
Quartier du Neuhof (MUS du Neuhof)
-  Début: 2021

OBJECTIFS

- Améliorer la santé au sens d'un bien-être physique, psychique et social des populations en adoptant une approche populationnelle et territoriale de la santé
- Rendre accessible les dispositifs de prévention aux habitants des QPV
- Coordonner les acteurs d'un territoire autour de la prise en charge des patients

CRITÈRES D'INCLUSION

Habitant d'un des trois quartiers prioritaires de la ville avec ou sans pathologie chronique

DESCRIPTION

Développement d'une approche populationnelle en santé intégrée de la prise en charge des bénéficiaires sur le territoire de la Maison Sport Santé de Strasbourg

Mise en place d'un éducateur sportif itinérant du dispositif Sport Santé sur Ordonnance dans trois quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) avec des créneaux d'activité physiques adaptées, des bilans d'inclusion et de suivis et une promotion de l'activité physique au sens large auprès de la population

Travail en partenariat avec les professionnels de santé et les associations socio-culturelles.

CHIFFRES CLÉS 2023

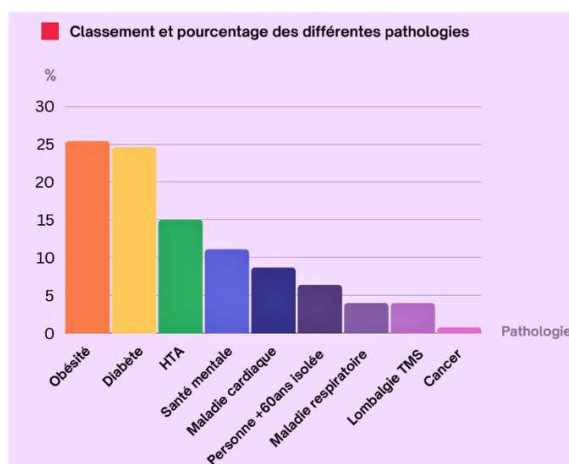


53 Inclusions en 2023: 20 HautePierre, 22 Neuhof et 11 cité de l'III

96 Séances d'activité physique adaptés avec 8 à 10 participants par séance

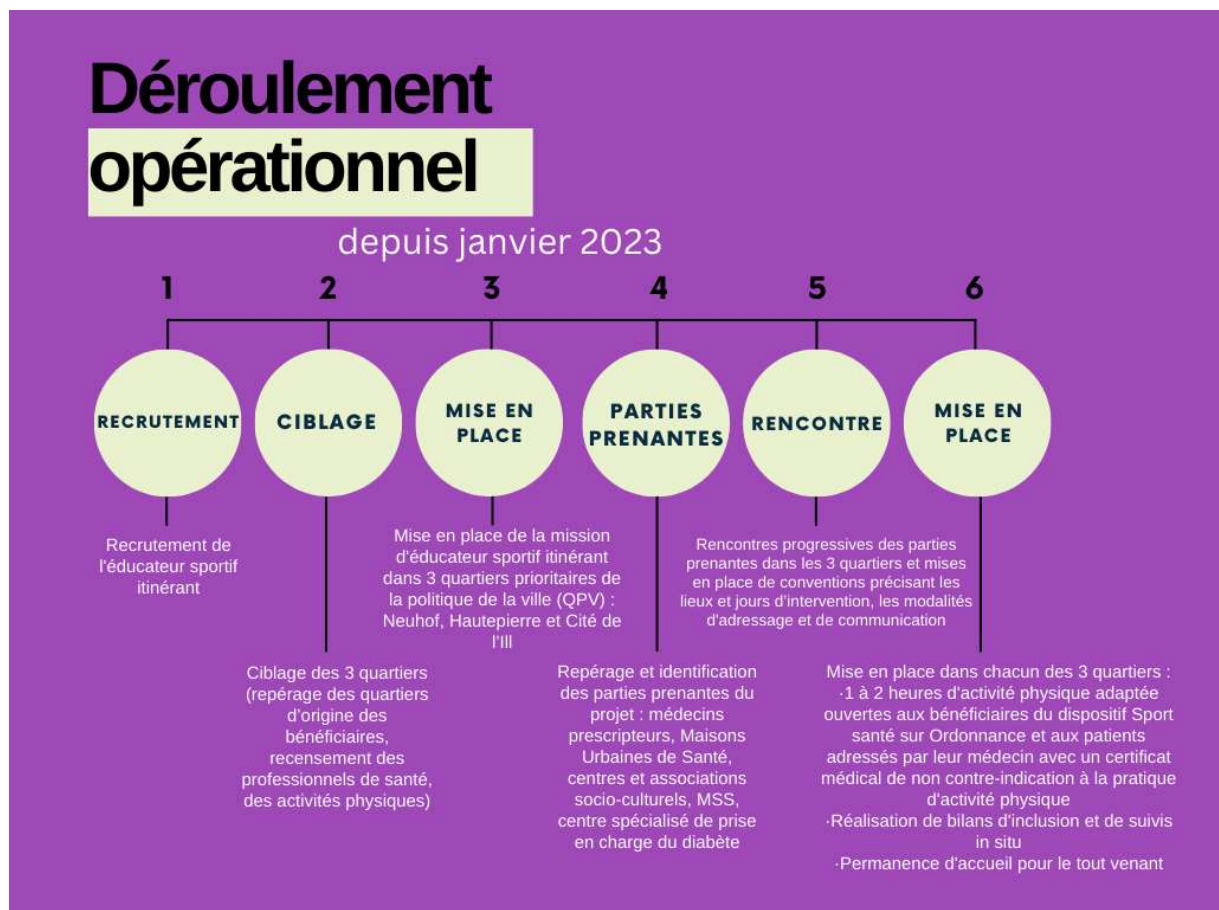


Pathologies variées:



3.5. Projet de santé intégrée

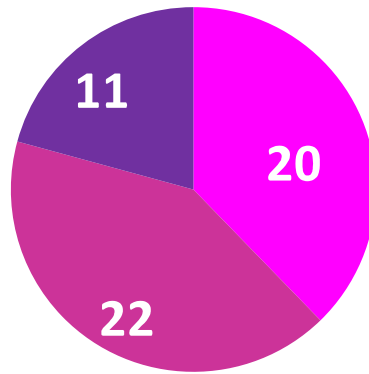
L'éducateur sportif itinérant de la Maison Sport Santé de Strasbourg, recruté début 2023 a lancé ses missions sur trois secteurs stratégiques de la ville : Hautepierre, la Cité de l'III et le Neuhof, ces quartiers étant classés en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Son objectif principal demeure l'intégration rapide des personnes éloignées de l'activité physique dans le dispositif Sport Santé sur Ordonnance, dans une logique « d'aller vers ». Outre ces missions, il a participé à des actions de prévention, de sensibilisation et d'événementiels visant à promouvoir un mode de vie actif et à lutter contre la sédentarité.



Bilan quantitatif 2023

53 inclusions au dispositif SSSO ont été réalisées, réparties comme suit entre les trois quartiers :

Inclusions réalisées



■ Hautepierre ■ Neuhof ■ Cité de l'III

Répartition des inclusions par pathologie :



96 séances d'APA ont été réalisées avec une moyenne de 8 à 10 participants par séance.



Communication

Réalisation de flyers et d'affiches pour chacun des 3 QPV largement distribués précisant le lieu d'intervention et les horaires de permanence.

MAISON SPORT SANTÉ
DE STRASBOURG

Vous habitez Strasbourg

PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET ENCADRÉE
AVEC SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE !

BESOIN D'AIDE ? VENEZ ME RENCONTRER !
LA PERMANENCE D'ACCUEIL EST LÀ POUR VOUS INFORMER.

Horaires et lieu

Maison de Santé - Neuhoef
2A rue de Brantôme - 67100 STRASBOURG
• **Lundi** de 11h00 à 12h00 (jusqu'en juin)
• **Mercredi** de 11h00 à 12h30

Bougez pour votre santé!

Contact :
Sadek KHETTAB Educateur Sportif - Sport Santé
Maison Sport Santé de Strasbourg
Tél : 07 60 67 57 53

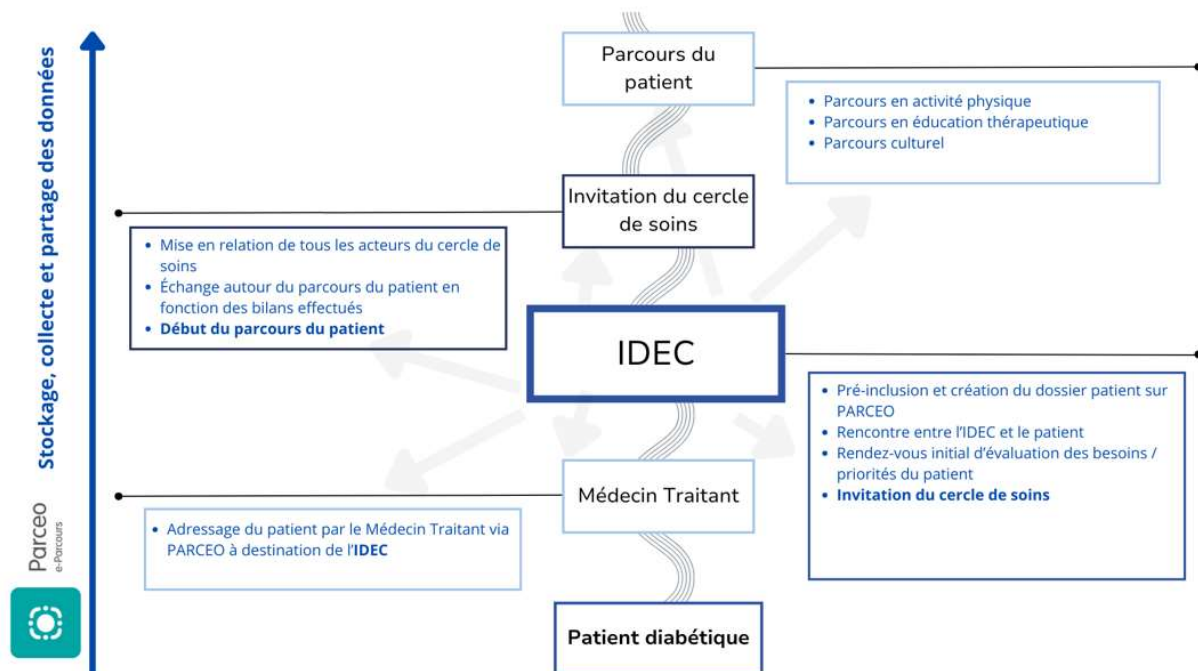
- Orientation vers le droit commun lors des premiers bilans à 6 mois
- Poursuite et renforcement de ces interventions
- Synergies à venir avec le « bus santé » de la Ville de Strasbourg
- Communications spécifiques (ex : pharmacies)



Projet d'un parcours préventif pour les patients diabétiques sur le territoire de la COSEN

Intégration du programme sport santé sur ordonnance itinérant dans le projet innovant de programme de parcours préventif en santé intégrée du patient diabétique, coporté par la Maison Sport Santé de Strasbourg et la CPTS Cosen (Eurométropole Nord) sur son territoire dont la Cité de l'Ill fait partie. Ce programme vise à coordonner le parcours préventif du patient diabétique (en activité physique adaptée, éducation thérapeutique, activités socio-culturelles) via un infirmier(e) gestionnaire de cas et à permettre le lien entre le parcours clinique et préventif du patient via une messagerie sécurisée accessible à tout le cercle de soins du patient. L'analyse et l'évaluation des données de qualité de vie du patient (PROMS) des données médicales mais aussi l'évaluation des dépenses de santé du patient permettront de définir les meilleurs parcours et l'efficacité du programme. Ce programme a été sélectionné dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de Territoire de Santé de Demain (TSD), la recherche de co-financements reste en cours.

Projet de parcours



5 Les 5 Instances du Groupement

5.1. L'Assemblée Générale

L'assemblée générale s'est réunie 2 fois en 2023, le 2 mars et le 4 juillet. Les points suivants ont été abordés :

Réunion	Contenu
Le 02 mars 2023	Délibération de : <ul style="list-style-type: none">• Rapport d'activités 2022• Programme d'activités 2023• Quitus de la gestion 2022• Adhésion du CEED à la Maison Sport Santé de Strasbourg• Approbation des modifications de la convention constitutive
Le 4 juillet 2023	Délibération de : <ul style="list-style-type: none">• Règlement intérieur de la Maison Sport Santé de Strasbourg et ses annexes + tarifs de location 2023-2024• Modification du siège social de la Maison Sport Santé de Strasbourg Information sur avancée des travaux de l'aile médicale

5.2. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises en 2023, les 2 mars, 4 juillet, 23 novembre. Les thèmes suivants ont été abordés :

Réunion	Contenu
Le 02 mars 2023	Délibération de : <ul style="list-style-type: none">• Approbation du compte financier 2022 et affectation des résultats• Modification du tableau des effectifs• Révision de la délibération sur la création d'une régie pour la perception de la tarification solidaire• Révision des barèmes de la tarification solidaire SSSO et PRECCOSS• Révision du régime d'octroi du forfait mobilité durable• Versement de la participation employeur aux agents du Groupement pour leurs contrats de complémentaire santé• Adhésion à Migrations Santé Alsace• Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 02/03/2023 Information sur avancement de la mission ministérielle Delandre
Le 4 juillet 2023 :	Délibération de : <ul style="list-style-type: none">• Plan de formation 2023-2024• Régime des astreintes à la Maison Sport Santé de Strasbourg• Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 04/07/2023

Le 23 novembre 2023 Délibération de :

- Budget rectificatif 2023
- Budget initial 2024
- Protocole d'organisation des élections au CSA – instance représentative du personnel
- Composition du Comité Social d'Administration
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Conditions générales de recrutement
- Versement d'une prime exceptionnelle « pouvoir d'achat » pour les agents sous contrat GIP
- Convention de partenariat avec Open care

Information sur :

- Revue d'activités 2023
- Avancée des travaux de l'aile médicale
- Suppression de la tarification solidaire du dispositif PRECCOSS

Toutes les délibérations de l'Assemblée Générale et du Conseil d'administration sont téléchargeables sur le site Internet de la MSS : <https://www.maisonsportsantestrasbourg.fr/ressources/#deliberation>

5.3. Le Comité des usagers

Les missions du comité des usagers sont instituées par l'article 16 de la convention constitutive du GIP Maison Sport Santé de Strasbourg :

- Représenter les usagers (instance du GIP)
- Avis sur les décisions de l'AG – du CA.
- Inscrire des points à l'ordre du jour de l'AG – du CA.
- Consultation sur les projets structurants.

Le comité d'usagers s'est réuni le 9 février 2023. Dans le cadre de cette réunion, les points suivants ont été abordés :

- Discussion sur les changements des créneaux d'activités proposés
- Présentation du rapport d'activité de la Maison sport-santé 2022
- Présentation du programme d'activité 2023
- Présentation du projet immobilier
- Échange sur questionnaire de satisfaction de SSSO

Mme Julia Wisshaupt-Claudiel a quitté la présidence du comité des usagers en octobre 2023. Nous sommes dans l'attente de l'intégration de nos nouveaux locaux afin de proposer une réunion en présentiel avec de nouvelles perspectives (permanences physiques du comité, participations aux actions de sensibilisation du grand public, ...)

5.4. Le Conseil scientifique

Le conseil scientifique de la MSS de Strasbourg est constitué d'une trentaine de personnes : scientifiques, universitaires, médecins hospitaliers et libéraux, para médicaux, chercheurs au sein d'associations cofondatrices, etc. La liste complète du conseil scientifique se trouve en annexe.

Son rôle principal est de veiller à une approche scientifique et à une réflexion collective sur les activités de la Maison Sport santé que ce soit en terme de recherche ou de mise en œuvre des dispositifs.

En 2023, le conseil scientifique s'est réuni en mai et en décembre. Il a notamment réfléchi à la mise en œuvre d'un programme ambitieux de recherche socio-médico-économique sur le dispositif Sport santé sur ordonnance mené simultanément par :

- Unité de recherche : « Mitochondries, Stress Oxydant et Protection musculaire » localisée à la Faculté de Médecine regroupant des enseignants-chercheurs de la faculté de médecine et de la faculté des sciences du sport de Strasbourg : proposition d'analyser les données obtenues depuis la mise en place du « sport sur ordonnance »
- Institut Siel Bleu: Comment et avec quels effets les pratiques corporelles de l'APA proposée par le biais de la MSS permettent-elles de prendre soin du « corps vivant » chez les personnes malades chroniques ? Mieux comprendre l'expérience subjective des personnes.
- Laboratoire E3S: Sport et Sciences sociales de la Faculté des Sciences du sport de Strasbourg : Devenir des premiers bénéficiaires : 10 ans après, Non-usage de la prescription
- LIVE: Laboratoire Image, Ville, Environnement de la Faculté de Géographie et d'aménagement de Strasbourg : Étudier l'évolution spatio-temporelle des activités extérieures
- Laboratoire BETA : Bureau d'économie théorique et appliquée de la Faculté d'économie de Strasbourg : Évaluation économique de l'impact de la Maison Sport Santé sur la consommation de soin des participants menée par Alexandre Prachant, doctorant qui a présenté au conseil scientifique des résultats préliminaires sur les données de la MSS de 2012 à 2022

Ce programme de recherche a débuté avec le travail du laboratoire BETA et est en recherche de financement pour les autres parties.

Une thèse de médecine générale « Sport Santé sur Ordonnance : Évaluation des outils et moyens utilisés par les anciens bénéficiaires afin de maintenir une activité physique après la sortie du dispositif et pistes d'amélioration » a été soutenue en décembre par Clémentine Dufour. La conscientisation des bénéfices sur la santé d'une pratique d'activité physique (physique et psychique) est un moyen important de poursuite d'une activité. La pratique collective permet de maintenir la motivation en luttant contre l'isolement et la dépression.

D'autres travaux se déroulent encore :

En sociologie du sport :

Pauline BLANC (CIFRe avec la Ville de Strasbourg) : Promouvoir la santé et prévenir les maladies chroniques par l'activité physique : La « maison du sport-santé » comme nouvel outil d'une action publique locale. L'exemple de Strasbourg.

En médecine :

Medhi-Pierre AMAROUCH : Évaluation de l'impact du dispositif « Sport-santé sur ordonnance » sur l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires

Le Conseil Scientifique a reçu 11 sollicitations d'étudiants (en faculté de médecine, STAPS, école de sages-femmes niveau licence à master) souhaitant étudier les différents dispositifs de la MSS notamment le cycle femmes enceintes et jeunes mamans.

5.5. Le Comité de financement

Le comité de financement ne s'est pas réuni en 2023 mais des échanges réguliers se sont déroulés tout au long de l'année avec les partenaires.

6 Partenaires et Contributions membres fondateurs

La mise en œuvre des engagements de chaque membre se réalise de façon progressive. Sans être exhaustif, on peut citer :

Institution	Contribution
Ville de Strasbourg	La mise à disposition gracieuse de 6 ETP, des locaux pour l'équipe de la MSS, de créneaux dans les gymnases ; le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement ; la rénovation en cours de l'aile médicale des Bains Municipaux
Collectivité Européenne d'Alsace	Le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement et le soutien en investissement à la rénovation de l'Aile médicale
Université de Strasbourg	L'aide à la co-conception d'une formation dédiée sur l'éducation thérapeutique du patient, la co-animation du Conseil scientifique de la MSS,
Institut Siel Bleu	La mise à disposition effective de 0,1 ETP responsable recherche et de 0,1 ETP responsable incubateur, la contribution au Conseil scientifique,
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	La contribution de référents médicaux aux travaux du Conseil scientifique ; l'appui pour l'ouverture de Sport santé sur ordonnance à la santé mentale
UGECAM-IURC	La contribution de référents médicaux aux travaux du Conseil scientifique et/ou en appui de certaines situations complexes ; l'élaboration et la mise en œuvre d'un parcours simplifié MSS / UGECAM ; la mise à disposition de 0,1 ETP de diététicienne et de 0,1 ETP de masseur-kinésithérapeute
BIOVALLEY FRANCE	La contribution aux travaux du conseil scientifique ; la contribution au projet Joue pour ta santé dans son volet numérique
MFGE	Le soutien financier à une action de prévention en direction des séniors
MGEN	En cours de stabilisation
IREPS Grand-Est	La contribution au projet Joue pour ta santé, en particulier pour l'aide à l'élaboration et la mise en œuvre des diagnostics territoriaux
France Asso Santé	En cours de stabilisation, en lien avec le Comité des Usagers
Ligue Contre le Cancer	L'organisation de consultations de tabaccologie pour les bénéficiaires de Sport santé sur ordonnance
Comité régional sports pour tous	En cours de stabilisation
CDOS 67	En cours de stabilisation
Unis vers le sport	La mise à disposition de 75h d'éducateur sportif pour les inclusions au sein de Sport santé sur ordonnance
Office des Sports	la promotion de la MSS au travers d'événements sportifs tels que les Courses de Strasbourg, la Strasbourgeoise, « Place à ta forme », ...
Centre Européen d'Études sur le Diabète	La mise à disposition gracieuse de locaux à Hautepierre
Alsace contre le cancer	La mise à disposition gracieuse de matériel sportif

7 Communication

Les objectifs

- Optimiser la visibilité de la Maison Sport Santé de Strasbourg en tant que structure autonome dans le paysage institutionnel strasbourgeois ;
- Développer des contenus ludiques et pédagogiques pour les bénéficiaires et le grand public ;
- Renforcer sa lisibilité auprès des prescripteurs ;
- « Faire réseau », localement avec les 17 membres et 6 partenaires du Groupement, et nationalement avec les institutions, Maisons Sport Santé et acteurs impliqués.

Cette communication est complétée par une présence régulière sur les médias sociaux suivants :

<p>Facebook : Communication pour le grand public</p>  <p>1676 Abonnés ↑ +18,5% par rapport à 2022</p>	<p>LinkedIn : Communication « réseau » et professionnels</p>  <p>732 Abonnés ↑ +30 % par rapport à 2022</p>
<p>X (anciennement Twitter) : Fil événementiel pour les Assises du sport santé notamment</p>  <p>139 Tweets = équivalent à 2022</p>	<p>Youtube : Diffusion de recettes de cuisine</p>  <p>122 Abonnés 25 vidéos</p>

Perspectives 2024

- Communication sur l'ouverture des nouveaux locaux
- Communication autour des 10 ans du dispositif PRECCOSS

8 Budget

8.1. Le budget général de la MSS

CHARGES	Montants prévus	Montants réalisés	% de réalisation	PRODUITS	Montants prévus	Montants réalisés	% de réalisation
CHARGES DIRECTES	349 153 €	163 891 €	46,94%	RESSOURCES DIRECTES	370 299 €	479 051 €	129,37%
20- Immobilisations incorporelles	0	0,00		10- Subventions d'équipement reçues	0	0	
21- Immobilisations corporelles	184 364	59 560,22	32,31%	13- Subventions d'équipement reçues	184 364	184 364	100,00%
60 - Achats	9 000	403	4,48%	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	0		
Prestations de services	0 €			74- Subventions d'exploitation[2]	170 935	281 734	164,82%
Achats matières et fournitures	9 000 €	403 €		Etat: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Autres fournitures				DRAJES GRAND EST	15 000	19 000	
61- Services extérieurs	17 287	9 531	55,13%	ARS GRAND EST			
Honoraires		1 809 €					
Locations							
Entretien et réparation							
Assurance		7 722 €					
Documentation				Région(s):		15 000	
62 - Autres services extérieurs	61 201	31 095	50,81%	Région grand Est	15 000	15 000	
Remboursement agents mis à disposition		5 623 €		Département(s):			
Services bancaires, autres		21 050 €		CEA			
Publicité, publication				Intercommunalité(s):			
Déplacements, missions		4 422 €		EMS	30 000	179 939	
				Commune(s):	50 935	67 735	
63 - Impôts et taxes	3 123	5 035	161,21%	Ville de Strasbourg	50 935	67 735	
Prélèvement à la source							
Impôts et taxes sur rémunération		5 035 €		Organismes sociaux (détailler):	0	0	
Autres impôts et taxes							
64- Charges de personnel	59 177	45 816	77,42%				
Rémunération des personnels	59 177 €	29 896 €					
Charges sociales		15 824 €		Organismes privés	0	0	
Autres charges de personnel		95 €		Quotes-part charges générales			
65- Autres charges de gestion courante		6		75 - Autres produits de gestion courante		549	
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				77 - Produits exceptionnels			
68- Dotation aux amortissements	15 000	12 444	82,96%	78 - Reprises sur amortissements et provisions	15 000	12 404	82,70%
CHARGES INDIRECTES	0 €	0 €		RESSOURCES PROPRES	0 €	0 €	
Charges fixes de fonctionnement				Ressources propres affectées à l'action			
Frais financiers							
Autres							
TOTAL DES CHARGES	349 153 €	163 891 €		TOTAL DES PRODUITS			
86- Emplois des contributions volontaires	143 128	143 128	100,00%	87 - Contributions volontaires en nature	143 128	143 128	100,00%
860 Secours en nature				870 Bénévolat			
861 Mise à disposition gratuite de biens et prestations	143 128	143 128	100,00%	871 Prestations en nature	143 128	143 128	100,00%
862 Prestations							
864 Personnel bénévole				875 Dons en nature			
TOTAL (total des charges + compte 86)	492 281 €	307 019 €	62,37%	TOTAL (total des produits + compte 87)	513 427 €	622 179 €	121,18%

8.2. Le budget par projets et dispositifs

Budget « Joue Pour Ta Santé »

CHARGES	Montants prévus	Montants réalisés	% réalisation	PRODUITS	Montants prévus	Montants réalisés	% réalisation
CHARGES DIRECTES	102 000 €	107 096 €	105,00%	RESSOURCES DIRECTES	102 000 €	122 094 €	119,70%
20- Immobilisations incorporelles	46 430	57 000,00	122,77%	13- Subventions d'équipement reçues	46 430	66 445	143,11%
21- Immobilisations corporelles		0					
	0	0		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	0	0	
Prestations de services				74- Subventions d'exploitation[2]	55 570	55 649	100,14%
Achats matières et fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Autres fournitures				ARS Grand Est	27 785	27 785	100,00%
61 - Services extérieurs	0	0					
Honoraires	0						
Locations	0						
Entretien et réparation	0						
Assurance	0						
Documentation	0			Région(s) :	0		
62 - Autres services extérieurs	6 113	969	15,85%	Département(s) :	0	0	
Remboursement agents mis à disposition							
Services bancaires, autres		969					
Publicité, publication				Intercommunalité(s) :	27 785	27 865	100,29%
Déplacements, missions				EMS-TSD	27 785	27 865	100,29%
Autres		0		Commune(s) :	0	0	
63 - Impôts et taxes	3 308	2 999	90,65%				
Prélèvement à la source				Organismes sociaux (détailler) :	0		
Impôts et taxes sur rémunération	3 308	2 999	90,65%	URSSAF			
Autres impôts et taxes							
64- Charges de personnel	46 149	46 128	99,96%				
Rémunération des personnels		33 348					
Charges sociales		12 685					
Autres charges de personnel		95					
65- Autres charges de gestion courante	0	0		75 - Autres produits de gestion courante		0	
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				77 - Produits exceptionnels			
68- Dotation aux amortissements				78 - Reprises sur amortissements et provisions			
CHARGES INDIRECTES	0 €	0 €		RESSOURCES PROPRES	0 €	0 €	
Charges fixes de fonctionnement				Ressources propres affectées à l'action			
Frais financiers							
Autres							
TOTAL DES CHARGES	102 000 	107 096 	105,00%	TOTAL DES PRODUITS			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	0		87 - Contributions volontaires en nature	0	0	
860 Secours en nature				870 Bénévolat			
861 Mise à disposition gratuite de biens et prestations		-		871 Prestations en nature	-	-	
862 Prestations							
864 Personnel bénévole				875 Dons en nature			
TOTAL (total des charges + compte 86)	102 000 	107 096 	105,00%	TOTAL (total des produits + compte 87)	102 000 	122 094 	119,70%

Budget PRECCOSS

CHARGES	Montants prévus	Montants réalisés	% réalisation	PRODUITS	Montants prévus	Montants réalisés	% réalisation
CHARGES DIRECTES	350 037 	343 511 	98,14%	RESSOURCES DIRECTES	350 037 	355 415 	101,54%
21-Immobilisations corporelles	0 	0 		13- Subventions d'équipement reçues	0 	0 	
60 - Achats	3 210 	1 577 	49,13%	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2 000 	5 532 	276,60%
Prestations de services	0			74- Subventions d'exploitation[2]	348 037 	349 863 	100,52%
Achats matières et fournitures	0	1 577		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Autres fournitures				ARS Grand Est	262 637	262 637	
61 - Services extérieurs	0 	0 		DREETS 67	6 000	10 000	
Honoraires	0			CAF 67	37 000	35 000	
Locations	0			Régime local d'assurance maladie	22 400	14 226	
Entretien et réparation	0			DRAJES	0	8 000	
Assurance	0						
Documentation	0			Région(s) :	0		
62 - Autres services extérieurs	244 427 	239 316 	97,91%				
Remboursement agents mis à disposition	186 402	189 924		Département(s) :	0	0	
Services bancaires, autres	58 025	46 551					
Publicité, publication				Intercommunalité(s) :	0	0	
Déplacements, missions		2 841					
				Commune(s) :	20 000	20 000	
63 - Impôts et taxes	5 142 	5 836 	113,50%	Ville de Strasbourg	20 000	20 000	
Prélèvement à la source							
Impôts et taxes sur rémunération	5 142	5 836		Organismes sociaux (détailler) :			
Autres impôts et taxes				CAF 67			
64- Charges de personnel	97 258 	96 781 	99,51%	Régime local d'assurance maladie			
Rémunération des personnels		69 589		URSSAF			
Charges sociales		26 859		Organismes privés	0	0	
Autres charges de personnel		333					
65- Autres charges de gestion courante	0 	0 		75 - Autres produits de gestion courante		20 	
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				77 - Produits exceptionnels			
68- Dotation aux amortissements				78 - Reprises sur amortissements et provisions			
CHARGES INDIRECTES	0 	0 		RESSOURCES PROPRES	0 	0 	
Charges fixes de fonctionnement				Ressources propres affectées à l'action			
Frais financiers							
Autres							
TOTAL DES CHARGES	350 037 	343 511 	98,14%	TOTAL DES PRODUITS			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	143 128 	143 128 		87 - Contributions volontaires en nature	143 128 	143 128 	
860 Secours en nature				870 Bénévolat			
861 Mise à disposition gratuite de biens et prestations	143 128	143 128		871 Prestations en nature	143 128	143 128	
862 Prestations							
864 Personnel bénévole				875 Dons en nature			
TOTAL (total des charges + compte 86)	493 165 	486 639 	98,68%	TOTAL (total des produits + compte 87)	493 165 	498 543 	101,09%

Budget SSSO

CHARGES			PRODUITS				
	Montants prévus	Montants réalisés	% réalisation		Montants prévus	Montants réalisés	% réalisation
CHARGES DIRECTES	551 185 	579 779 	105,19%	RESSOURCES DIRECTES	551 185 	543 700 	98,64%
21-Immobilisations corporelles	0	0		13- Subventions d'équipement reçues	0	0	
60 - Achats	7 915	4 609	58,24%	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	10 000	10 468	104,68%
Prestations de services	0			74- Subventions d'exploitation[2]	541 185	533 211	98,53%
Achats matières et fournitures	0	4 609		Etat: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Autres fournitures				ARS Grand Est	230 805	230 805	
61 - Services extérieurs	0 	531 		DRAJES GRAND EST	5 000	10 000	
Honoraires	0	531		Région(s):	0	10 000	
Locations							
Entretien et réparation	0						
Assurance	0						
Documentation	0						
62 - Autres services extérieurs	296 598 	330 096 	111,29%				
Remboursement agents mis à disposition	162 408	178 720		Département(s):	32 500	50 000	
Services bancaires, autres	134 190	150 616		Collectivité européenne d'Alsace conférence des financeurs			
Publicité, publication				Intercommunalité(s):	36 680	0	
Déplacements, missions		760		EMS - TSD		0	
				Commune(s):	76 800	105 448	
63 - Impôts et taxes	30 997 	12 122 	39,11%	Ville de Strasbourg	76 800	105 448	
Prélèvement à la source				Organismes sociaux (détailler):			
Impôts et taxes sur rémunération		12 122		CPAM du Bas-Rhin	10 000	10 000	
Autres impôts et taxes				Régime local d'assurance maladie	85 000	65 584	
64- Charges de personnel	215 675 	232 421 	107,76%	URSSAF			
Rémunération des personnels		169 458		Organismes privés			
Charges sociales		62 185		Novo Nordisk	64 400	51 373	
Autres charges de personnel		777		75 - Autres produits de gestion courante		21 	
65- Autres charges de gestion courante							
CHARGES INDIRECTES	0 	0 		RESSOURCES PROPRES	0 	0 	
Charges fixes de fonctionnement				Ressources propres affectées à l'action			
Frais financiers							
Autres							
TOTAL DES CHARGES	551 185 	579 779 		TOTAL DES PRODUITS			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	286 256 	298 831 	104,39%	87 - Contributions volontaires en nature	286 256 	298 831 	104,39%
861 Mise à disposition gratuite de biens et prestations	286 256	298 831		871 Prestations en nature	286 256	298 831	
TOTAL (total des charges - compte 86)	837 441 	878 611 	104,92%	TOTAL (total des produits + compte 87)	837 441 	842 531 	100,61%

8.3. Le résultat global

Résultat Fonctionnement	
JPTS	5 553,34 €
GENERAL	190 355,93 €
PRECCOSS	11 904,08 €
SSSO	- 36 079,77 €
TOTAL	171 733,58 €
Résultat d'investissement partiel	
JPTS	9 445,00 €
GENERAL	124 803,78 €
PRECCOSS	- €
SSSO	- €
TOTAL	134 248,78 €
Reprise BE 2022	
JPTS	- €
GENERAL	6 602,17 €
PRECCOSS	
SSSO	
TOTAL	6 602,17 €

Amortissements immo	
JPTS	
GENERAL	12 444,00 €
PRECCOSS	
SSSO	
Reprise subvention inv résultat	
JPTS	
GENERAL	12 404,00 €
PRECCOSS	
SSSO	
Résultat d'investissement final	
	127 646,61 €

9 Rénovation de l'aile médicale

La rénovation de l'Aile médicale a été presque entièrement terminée en 2023.

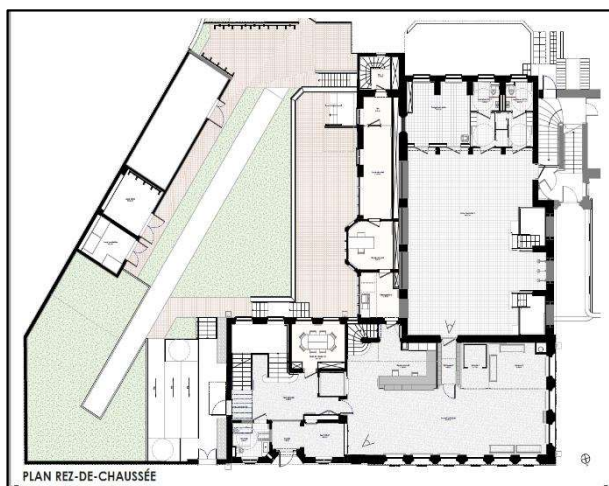


Quant au budget, il y avait des crédits d'investissement Ville de Strasbourg de 5,3 millions d'euros et un soutien de la CEA de 916 000 d'euros. L'équipement d'un montant de 520 000 d'euros a été financé par « Territoires de Santé de Demain ».





Le nouveau bâtiment de la MSS comprend entre autres trois salles d'activité, trois salles de réunion, une cuisine pédagogique et deux pistes de marche (extérieur/intérieur) sur une surface totale utilisable de 1389,74 m².



Perspectives 2024

Le déménagement prévu pour 2023 a été reporté à 2024 en raison de retards dans les travaux de rénovation. Le déménagement du GIP sur site aura lieu du 04 au 10 mars 2024 et l'ouverture au public le 11 mars 2024. L'inauguration est programmée le vendredi 12 avril.

10 L'année en images



Atelier prévention primaire, école des Romains



Journée de l'Obésité



PRECCOSS Pokesnack



Aquagym Femmes Enceintes



PRECCOSS Baggersee



Printemps de la Santé



Atelier PRECCOSS



Stand PRECCOSS



Réunion Réseau Français Ville-Santé à Paris



La Strasbourgeoise



Journée Olympique



11 Annexes

Certificat médical de prescription d'activité physique



Certificat médical de prescription d'activité physique

Je soussigné.e

Docteur en médecine, exerçant à

Certifie avoir examiné ce jour Mme, M.

Né.e le

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents, contre indiquant la pratique d'activité physique régulière et d'intensité modérée dans le cadre du dispositif « Sport-Santé sur Ordonnance » de la Maison Sport Santé de Strasbourg.

Je reconnais que mon/ma patient.e, habitant à Strasbourg, présente des limitations fonctionnelles légères à modérées et répond à l'un de ces critères d'inclusion :

- Pathologie éligible à une ALD 30 (liste au verso), préciser :
- Santé mentale, préciser :
- Obésité (IMC > 30 kg/m²) – précisions au verso
- Trouble musculo-squelettique – précisions au verso :
- Covid-long – précisions au verso
- Hypertension artérielle
- Femmes enceintes (4^e au 9^e mois de grossesse) et post accouchement (jusqu'aux 9 mois de l'enfant)
- Personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie et/ou sédentaire (référence GIR 5 et 6)

Je prescris de l'activité physique adaptée régulière et d'intensité modérée.

Précisez les recommandations médicales à l'attention des éducateur.ice.s médico-sportif.ve.s

FACULTATIF - Recommandations concernant la pratique d'activités physiques (type d'activité, intensité, fréquence, volume, etc...) :

.....

FACULTATIF - Précautions et préconisations éventuelles à respecter (intensité, mobilisations ou exercices à éviter, etc...) :

.....

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en main propre pour faire valoir ce que de droit.

Cachet du médecin

Adresse mail
N° ADELI :
N° RPPS :

Fait à Strasbourg, le

Signature du médecin

Contact pour la prise de rendez-vous :

03 68 98 61 92 – maisonsportsante@strasbourg.eu

Maison Sport Santé de Strasbourg – 38 Route de l'Hôpital – 67076 Strasbourg Cedex
TRAM D ou E arrêt Etoile Polygone – TRAM A ou E arrêt Schluthfeld

Détail des inclusions 2023 par pathologie

PRESCRIMOUV		
ALD n°1 Accident vasculaire cérébral invalidant	19	2.3 %
ALD n°2 Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques	1	0.1 %
ALD n°3 Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	2	0.2 %
ALD n°4 Bilharziose compliquée	0	0 %
ALD n°5 Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	41	5 %
ALD n°6 Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses	1	0.1 %
ALD n°7 Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)	2	0.2 %
ALD n°8 Diabète de type 1 et diabète de type 2	118	14 %
ALD n°9 Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	15	1.8 %
ALD n°10 Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	1	0.1 %
ALD n°11 Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	0	0 %
ALD n°13 Maladie coronaire	35	4.2 %
ALD n°14 Insuffisance respiratoire chronique grave	41	5 %
ALD n°15 Maladie d'Alzheimer et autres démences	0	0 %
ALD n°16 Maladie de Parkinson	3	0.4 %
ALD n°17 Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé	0	0 %
ALD n°18 Mucoviscidose	0	0 %
ALD n°19 Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	2	0.2 %
ALD n°20 Paraplégie	0	0 %
ALD n°21 Vasculites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique	4	0.5 %
ALD n°22 Polyarthrite rhumatoïde évolutive	21	2.5 %
ALD n°23 Affections psychiatriques de longue durée	247	30 %
ALD n°24 Recto-colite hémorragique et maladie de Crohn évolutives	6	0.7 %
ALD n°25 Sclérose en plaques	7	0.8 %
ALD n°26 Scoliose idiopathique structurale évolutive (dont l'angle est égal ou supérieur à 25 degrés) jusqu'à maturation rachidienne	1	0.1 %
ALD n°27 Spondylarthrite grave	11	1.3 %
ALD n°28 Suites de transplantation d'organe	0	0 %
ALD n°29 Tuberculose active, lèpre	0	0 %
ALD n°30 Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	72	9 %
TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES	74	9 %
TROUBLES PERSISTANTS SUITE À UNE COVID-19	14	1.7 %
OBÉSITÉ	333	40 %
SSSO		
HYPERTENSION ARTERIELLE	160	19 %
PREVENTION PERTE AUTONOMIE	34	4 %

Liste des ateliers par discipline et par âge

Age	3/6-11 ans	+ 12 ans	Parents/ado
Diététique	Bouge tes sens!	Y'a quoi là dedans?	Qu'est-ce qu'on mange?
	Set de table		A la loupe
	ça ne se bouffe pas, ça se déguste		Dédale du supermarché
	Ateliers cuisine		Atelier cuisine
	Ateliers cuisine goûter et dégustation		
	Psychologie	A la découverte de mes émotions	Devenir mon propre héros
		Mon corps, mon ami	
		Mangé par mes émotions	
Infirmière / Médecin			Cafés débat
			Parlons d'obésité
Activité physique		Mon corps, mon souffle	
		Mon corps, passif ou actif	
	Olympiades de la Maison Sport Santé		
Pluridisciplinaire	Cafés débat		
	Interventions Joue pour ta Santé		
	Interventions manifestations publiques (Printemps de la Santé, journée des associations, etc.)		
	Réunions de présentation du dispositif Preccoss		

Atelier ETP

Atelier hors ETP

Liste de Présence du comité de pilotage de l'EMS

Nom	Structure ou communes	Fonction
Antoine-Lavigne Karine	Ostwald	Adjointe associations sportives
Bellard Mathilde	Schiltigheim	Stagiaire
Bluem Fabienne	Lampertheim	Adjointe
Boizot Lionel	Strasbourg	Responsable du centre de ressource
Daum Céline	Lampertheim	Adjointe
Essanaï Mustaffa	Schiltigheim	ETAPS
Fabre Claude	Hoenheim	Adjoint
Feltz Alexandre	Strasbourg	Adjoint en charge de la santé publique et environnementale Conseiller métropolitain délégué, Président MSS - Strasbourg
Fleurival Hélène	Holtzheim	Adjointe
Francis Nathalie	Bisheim	Adjointe
Gaubert Céline	Eschau	Conseillère municipale, Présidente association Agrée
Gillot Bernadette	Bisheim	Adjointe
Hureaux Arrantxa	ARS	Chargée de mission
Jouan François	Strasbourg	Directeur – MSS Strasbourg
Mathis André	Entzheim	Adjoint aux sports et associations
Pinget Michel	Pôle Apsa	Président
Rehm Isabelle	Lipsheim	Adjointe
Reis Jacques	Oberhausbergen	Élu délégué
Rodriguez Rafael	Schiltigheim	ETAPS
Schleifer Brigitte	Souffelweyersheim	Adjointe
Schwartz Eric	Oberschaeffolsheim	Adjoint
Seigneur Sylvie	Illkirch	Adjointe
Signorini Elodie	ARS	Résponsable pôle PPAT
Stauffer Marion	Pôle Apsa	Directrice de site
Tavernier Charles	Eschau	Adjoint
Weber Anne	Régime Local	Chargée de mission
Winterhalter Laurence	Schiltigheim	Adjointe

Mme.Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, maire de Holtzheim, s'est excusée pour ce comité de pilotage.

Mr.Debès, Vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg en charge du sport et des équipements sportifs, maire de la communes de Hoenheim, s'est excusé pour ce comité de pilotage.

Liste des membres du conseil scientifique en 2023

Prénom	Nom	Fonction
Céline	Simon	Directrice médicale de la MGEN Strasbourg
Jean-François	Laurent	Médecin Ligue contre le cancer
Christelle	Sordet	Médecin HUS
Julie	Clauss-Kobayashi	Médecin HUS
Thomas	Vogel	Médecin HUS
Irina	Enache	Médecin HUS
Maria	Gonzalez	Médecin HUS
Evelyne	Lonsdorfer-Wolf	Médecin IURC
Patrycja	Grosjean	UGECAM IURC
William	Gasparini	Professeur des universités - Faculté des sciences du sport - Sociologue Université de Strasbourg
Marie-Eve	Isner	Médecin IURC
Sandrine	Knobé	Faculté des sciences du sport Sociologue Université de Strasbourg
Christophe	Eaux	Université Labo LIVE Doyen de la Faculté de Géographie et d'aménagement
Jean-Christophe	Mino	Médecin chercheur Institut Siel Bleu
Olivier	Mayer	Coordonnateur Pôle service à la personne
Marie	Kneib	Infirmière Santé scolaire
Pierre	Tryleski	Médecin MUS Cité de l'ill- Président CPTS COSEN
Corinne	Bildstein	Médecin référent - dispositif PRECCOSS
Antoine	Matter	Médecin prescripteur - nombreuses prescriptions
Yves	Alembik	Médecin pédiatre prescripteur
Myriam	Ernst	Médecin MUS HTTP
Léa	Charton	Médecin MUS Neuhof
Malika	Desplat	Médecin MUS Hautepierre
Mélanie	Le Morzedec	Diététicienne
Vincent	Troesch	infirmier Azalée - Cité de l'ill
Alain	Pradignac	Médecin HUS
Patrick	Ohlmann	Médecin HUS
Pitt	Zund	Médecin CDOS
Pauline	Blanc	Doctorante CIFRE
Pierrick	Landois	Biovalley France
Remy	Banuls	Chargé de mission santé intégrée
Julien	Boehringer	Président CPTS Strasbourg

Présence dans la presse, quelques exemples :

Le Monde, N° 24488, septembre 2023

science & médecine Le Monde



Le sport, un médicament universel

Cancers, maladies cardio-vasculaires, diabète, dépression... les bénéfices de l'activité physique sont prouvés en prévention et en traitement. En France, la population est à la fois trop peu active et trop sédentaire, deux facteurs de risque pour la santé

Imaginer que la métronomie, antididactique de référence, soit gratuite à Strasbourg jusqu'au 200 euros dans d'autres villes... Ce sont les mots de Jacques Alexandre Felle, adjoint à la santé à la mairie de Strasbourg et président de la maison sport-santé (MSS) de la ville. Si il utilise cette métaphore, c'est pour souligner le fait que l'activité physique adaptée (APA), thérapeutique non médicamenteuse, reconnue dans certains maladies chroniques, n'est financée que dans la capitale alsacienne, la région Grand-Est et quelques autres métropoles ou territoires, mais pas au niveau national.

La promotion de l'activité physique et sportive, décidée « grande cause nationale » pour 2024 par Emmanuel Macron dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques (JO) de Paris 2024, va-t-elle faire passer le sport-santé à la vitesse supérieure ?

Le gouvernement devrait faire un pas en avant lors de la présentation du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), prévu mercredi 27 septembre, en annonçant une

prise en charge de l'APA dans le domaine du cancer et du diabète. En attendant, l'expérience strasbourgeoise fait toujours figure de référence. Lancé en 2012, à l'initiative de M. Felle, médecin généraliste convaincu que l'activité physique est un véritable médicament, le dispositif appelé « Sport santé sur ordonnance (SSSO) » s'est d'abord adressé aux adultes touchés par une maladie chronique, reconnue ou non en affection longue durée : cancer, maladie cardio-vasculaire, diabète, obésité, hypertension artérielle... Puis il a été progressivement étendu aux personnes âgées fragiles, aux sujets souffrant de troubles psychiatriques, de Covid long, aux femmes enceintes et aux jeunes mères.

Séance d'évaluation
Quelque 5 000 habitants de la ville ont bénéficié de cette prise en charge, orientés par 500 médecins, sur un total de 650 localités dans la capitale alsacienne. « Chaque semaine, 1 000 personnes fréquentent une centaine de réseaux d'activité physique », précise Mathieu Jung, responsable de pôle accompagnement de la MSS de Strasbourg. Par ailleurs, depuis 2014, 1 000 enfants ont intégré un programme de prise en charge de l'obésité et du surpoids.

Muni d'une ordonnance, le patient bénéficie d'abord d'une séance d'évaluation médico-sportive, qui comprend, entre autres, un test continuant à mesurer la plus grande distance possible en six minutes. Un enseignant en activité physique adaptée lui propose ensuite plusieurs activités (randonnée, vélo, marche nordique, basket, yoga...) et l'aide à choisir selon ses goûts, sa pathologie, une habitude de vie, etc. Ensuite la première séance, ce dispositif fait l'objet d'une tarification progressive, de 20 à 300 euros par an, en fonction des revenus, la deuxième année.

Le principe a essaimé au niveau de la région Grand-Est, avec Strasbourg lancé en 2018. Financé majoritairement par l'Agence régionale de santé (ARS), il est ouvert depuis fin 2022 à l'ensemble des maladies chroniques.

► 100 | LA 2023 | PAGE 2

Le musée des mathématiques ouvre à Paris

Dans l'ancien laboratoire d'Henri Poincaré, les maths sortent des stéréotypes et des chiffres pour montrer les liens de cette discipline avec le quotidien

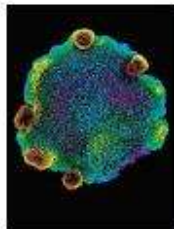
PAGE 2



Le verre romain gagne en qualités avec le temps

Des cristaux photoniques, une structure rare utilisée dans les fibres optiques et les lasers, ont été retrouvés sur un tessin resté entier pendant deux mille ans

PAGE 3



L'origine des neurones trouvée dans une petite créature marine

Une équipe internationale a mis en évidence chez le planctonaire des composants des futurs neurones

PAGE 6

Des recommandations internationales peu suivies

Temps d'activité physique modérée ou soutenue recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), selon l'âge



Source : OMS, Cnap, The Lancet, Anses, Santé publique France

95 % de la population française adulte serait exposée à un risque de dégradation de la santé par manque d'activité physique ou un temps trop long passé assis.

A l'échelle mondiale, **7,2 %** des décès seraient directement attribuables à l'inactivité physique.

La France est classée **119^e** sur 146 pays par l'OMS pour le niveau d'activité physique des 0-17 ans.

Infographie : Le Monde

L'exercice physique, une **thérapie** à rembourser

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Après une prescription médicale et un bilan médico-sportif, les patients ont accès à deux séances gratuites de pratique sur leur crèche. « L'idée est que ces personnes, à l'issue du programme, puissent intégrer d'autres activités physiques dans un club, une association de club-athlète, à côté d'un club, ou même plus haut de cet accompagnement », explique le docteur Antoine Brunner, directeur de la promotion de la santé à l'ARS Grand-Est. « L'objectif majeur est d'obtenir un changement de comportement par l'activité physique et de favoriser les déplacements actifs », ajoute M. Feltz, également auteur du livre Sport santé sur ordonnance. Manjette pour le mouvement (Gyroliteau, 2020). Selon lui, tout déplacement contraint doit se transformer en déplacement favorable à la santé. Strasbourg est d'ailleurs la première ville pour les déplacements domicile-travail à vélo, estimés le classement de l'Insee en 2021.

Depuis 2019, environ 17 000 patients qui ont eu recours au dispositif dans le Grand-Est. La région compte plus de maladies cardio-vasculaires, plus d'obésité et une mortalité plus élevée que la moyenne en France. Dans les faits, « au moins 20 % à 25 % de la population du Grand-Est pourrait bénéficier de ce programme », précise M^{me} Brunner. A l'échelle nationale, le fardeau des maladies chroniques ne cesse de s'accroître. 21 millions de personnes seraient concernées, avec un coût pour

l'Assurance maladie de 86 milliards d'euros (12 % des dépenses de santé). L'activité physique représente « un formidable levier de prévention des maladies chroniques », comme le résume l'ancien député (Parti socialiste) Régis Jauregui dans le livre Souffrance (Quae-Fondation Jean Jacquot, 145 pages, 16 euros), qu'il vient de publier. Ce manifeste fait dix propositions pour remettre les Français en mouvement, « de la maternelle à l'équipe ». Cancer, maladies cardio-vasculaires, diabète, dépression... Les bénéfices sont prouvés, tant en prévention qu'en traitement. Ainsi, chez les patients atteints de cancer, bouger diminue sensiblement la fatigue et les effets indésirables des traitements. Cela peut aussi réduire de 40 % à 60 % le risque de récurrence d'un tumeur au sein.

Pour l'instant, toutefois, le constat est inquiétant. En France, comme dans de nombreux pays, la population est à la fois insuffisamment active et trop sédentaire (passant trop de temps assise ou allongée, en dehors des heures de sommeil). Des comportements qui se sont accentués lors des confinements pendant la pandémie de Covid-19, comme l'a montré des enquêtes chez des enfants et adolescents.

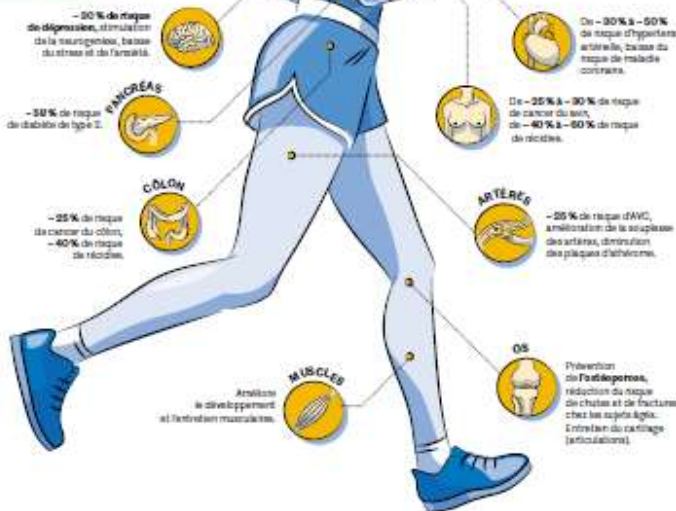
Or, le manque d'activité physique et la sédentarité sont deux facteurs de risque indépendants qui se cumulent pour dégrader l'état de santé. Selon des données reprises par l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Cnap), 47 % des femmes et 29 % des hommes sont physiquement inactifs. Et le temps de sédentarité va croissant, dans toutes les tranches d'âge. Les enfants et les adolescents passent en moyenne entre trois et quatre heures par jour devant un écran. Les adultes passent en moyenne douze heures par jour assis (hors sommeil), et neuf heures les jours non travaillés.

Il y a aussi les imprudents d'une bombe à retardement sanitaire. « On va arriver à un tsunami de maladies chroniques non pas à 50-60 ans mais dans la trentaine », indique le cardiologue du sport François Carré, spécialiste depuis des années sur ces sujets. « A l'échelle planétaire, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que près de 100 millions de nouveaux cas de maladies chroniques évitables apparaîtront entre 2020 et 2025, et le manque d'activité physique reste à ce niveau, ajoute-t-il. En France, les prévisions sont de 25 000 à 200 000 cas en plus par an entre 2020 et 2025. Comment va-t-on faire pour les éviter ? »

Défaut de prise en charge
Pourant, dès 2016, le principe du sport sur ordonnance a été inscrit dans la loi pour les personnes en affections de longue durée (ALD). La loi de mars 2022 a démocratisé le sport santé en ouvrant aux personnes ayant une maladie chronique ou des facteurs de risque, tels le surpoids, l'obésité ou l'hypertension artérielle, ainsi que celles en perte d'autonomie. Mais dans les faits, la majorité des médecins n'ont pas eu l'habitude de prescription. Et surtout, la prise en charge financière fait défaut, sauf exception. De nombreuses initiatives ont cependant vu le jour, portées par des associations telles que le club de sport Le Cancer ou le dispositif Pneu'Fit, développé notamment par l'ARS d'Ile-de-France qui vise à « mettre en relation les acteurs du champ médical et du sport ». Certains complèteront aussi prochainement un panier de services d'activité physique.

Pour accélérer le déploiement du sport santé dans le pays d'Ici aux Jeux olympiques de 2024, une mission conjointe des ministères de la santé et des sports avait été lancée en novembre 2021, confiée au médecin généraliste Dominique Delandré. Elle a rendu une première copie en mai concernant la prise en charge en APA des maladies chroniques, le soutien aux masters sport-santé et à l'activité physique et sportive en milieu scolaire. Sans véritable suite jusqu'à

Des bénéfices multiples sur l'organisme



Des habitudes à changer

Sédentarité

Transport
Déplacement motorisé (voiture, bus, trottinette électrique...)

Travail
Temps de travail passif (devant un ordinateur, en réunion)

Loisirs
Activités sédentaires (regarder la TV, jouer aux jeux vidéo, lire un livre...)

Activité physique

Déplacement actif (vélo, marche, trottinette...)

Temps de travail actif (travaux manuels, pauses actives)

Occupation active (sport, bricolage, jardinage, mixage...)

Avec le renouveau ministériel de FdH, où le ministre de la santé et de la prévention François Beau a été remplacé par Aurélien Rousseau, des mutations ont été opérées, les prises de décision ont pu être prises en charge effectivement, mais ce n'est pas à nous de la faire, raconte un des membres de la mission Delandine. À partir de novembre, la Haute autorité de santé (HAS) va être placée sous l'autorité du ministre de la Santé, ce qui sera une mesure importante, car la HAS est un organisme indépendant qui a été créé en 2010.

Dès 2014, l'Assurance-maladie a, de son côté, proposé une prise en charge financière de l'AFA sur tout le territoire pour des patients atteints de cancer ou de diabète. Une étape qui n'avait jusqu'alors jamais été franchie, sauf dans le cadre d'exérimentations locales. Concrètement, le patient devait être soigné à domicile, à domicile ou à domicile temporaire, et les dépenses étaient prises en charge par l'Assurance-maladie, ce qui permettrait une activité physique de manière autonome (patients dits « de niveau 2 », selon les critères de la HAS).

Accompagner la médecine

La santé est dans le cœur du gouvernement, où les arbitrages seraient difficiles. Certains ont donc pu constater les progrès dans le cadre de la PUSSE, « même si nous ne sommes pas totalement remboursés », relève le député (Socialisme) Raphaël Enthoven, qui mène un combat pour le sport-santé.

La prise en charge nationale de l'AFA dans d'autres pathologies pourrait suivre dans les années à venir, en fonction des résultats d'expérimentations locales menées par l'Assurance-maladie. Une première a été initiée dans le cadre d'un dispositif expérimental appelé « santé 3 », introduit en 2016, notamment dans le cadre de brochures éducatives, de soins de réhabilitation cardiaques, etc. « Ça n'est pas prévu que l'activité physique soit un jour remboursée dans un cadre de prévention », s'organise en dit engagé sur la question. « Nous allons nous adresser à la population et accompagner les médecins afin de leur donner les moyens de la faire, et de leur donner les moyens de la faire », assure Marguerite Cassin, directrice déléguée de l'Assurance-maladie.

La Haute autorité de santé a, elle, inventé de longues dates pour accompagner les professionnels de santé dans la prescription d'activité physique. Dès 2017, l'activité physique indépendante a été inscrite dans un rapport sur « des thérapies non médicamenteuses validées ». Depuis, elle a publié à plusieurs reprises des recommandations pour les médecins et les patients, notamment des guides et référentiels d'aide à la prescription d'activité physique ou d'activité physique adaptée dans différents pathologies, selon l'état de santé. Des fiches sont disponibles pour une petite vingtaine de pathologies : arthropathie et ostéoporose, diabète de type 1 et 2... La HAS s'est aussi adressée à la question épineuse des malades sport-santé. Lancé en 2019, un dispositif vise à accompagner les personnes malades ou non dans un programme de sport adapté personnalisé, en mettant tous les outils à disposition.

« C'est une conséquence de l'état de santé, qui crée des malades sport-santé sans en assurer le financement et la prévention », déclare M. Petit. « Nous sommes vigilants, car le cadre des charges imposé par l'État, dans le cadre

« ON VA ARRIVER À UN TSUNAMI DE MALADES CHRONIQUES NON PAS À 50-60 ANS MAIS DANS LA TRENTAINE »

FRANÇOISE CARÉ
GÉROLOGUE DU SPORT

de la nouvelle démarche d'habilitation, risque de décloisonner des MSS professionnelles laotaises et chinoises M. Petit.

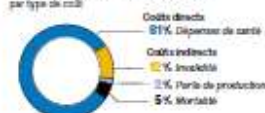
« La France, Strasbourg se distingue, notamment par le financement de sa structure. Le budget global de la MSF, qui est un groupement d'intérêt public, atteint plus de 2 millions d'euros par an, ce qui permet de proposer des cours, dans des salles dédiées, à hauteur de 30 %, mais pour 27 €. Ses futurs locaux sont ouvrez leurs portes en 2024, dans l'ancien bâtiment de l'ancien hôpital, un bâtiment qui date de 1930. La tradition de la santé à Strasbourg remonte à la fin du XIX^e siècle, avec l'Allemagne bilingue. Les lieux étaient donc un lieu de santé et de bien-être.

Une inactivité au coût exorbitant de 140 milliards d'euros par an en France

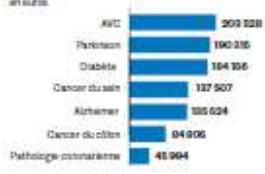
Le coût total par personne inactive qui devrait être réaffecté à un autre secteur de...



Estimation du coût de l'inactivité physique, par type de coût



Coût d'une pathologie sur toute sa durée, en euros



« Ça sera l'une des plus grandes missions sportives en France, elle va venir une vitrine au cœur de la ville, le tsunami arrive de sport santé », se félicite M. Petit. Près du quart des villes ont, en 2019, atteint plus de 2 millions d'euros par an, ce qui permet de proposer des cours, dans des salles dédiées, à hauteur de 30 %, mais pour 27 €. Ses futurs locaux sont ouvrez leurs portes en 2024, dans l'ancien bâtiment de l'ancien hôpital, un bâtiment qui date de 1930. La tradition de la santé à Strasbourg remonte à la fin du XIX^e siècle, avec l'Allemagne bilingue. Les lieux étaient donc un lieu de santé et de bien-être.

« Ce sera l'une des plus grandes missions sportives en France, elle va venir une vitrine au cœur de la ville, le tsunami arrive de sport santé », se félicite M. Petit. Près du quart des villes ont, en 2019, atteint plus de 2 millions d'euros par an, ce qui permet de proposer des cours, dans des salles dédiées, à hauteur de 30 %, mais pour 27 €. Ses futurs locaux sont ouvrez leurs portes en 2024, dans l'ancien bâtiment de l'ancien hôpital, un bâtiment qui date de 1930. La tradition de la santé à Strasbourg remonte à la fin du XIX^e siècle, avec l'Allemagne bilingue. Les lieux étaient donc un lieu de santé et de bien-être.

LES JO VONT-ILS DOPER LA PRATIQUE DU SPORT ?

Ce sera une des plus grandes missions sportives en France, elle va venir une vitrine au cœur de la ville, le tsunami arrive de sport santé », se félicite M. Petit. Près du quart des villes ont, en 2019, atteint plus de 2 millions d'euros par an, ce qui permet de proposer des cours, dans des salles dédiées, à hauteur de 30 %, mais pour 27 €. Ses futurs locaux sont ouvrez leurs portes en 2024, dans l'ancien bâtiment de l'ancien hôpital, un bâtiment qui date de 1930. La tradition de la santé à Strasbourg remonte à la fin du XIX^e siècle, avec l'Allemagne bilingue. Les lieux étaient donc un lieu de santé et de bien-être.

« C'est une conséquence de l'état de santé, qui crée des malades sport-santé sans en assurer le financement et la prévention », déclare M. Petit. « Nous sommes vigilants, car le cadre des charges imposé par l'État, dans le cadre

« C'est une conséquence de l'état de santé, qui crée des malades sport-santé sans en assurer le financement et la prévention », déclare M. Petit. « Nous sommes vigilants, car le cadre des charges imposé par l'État, dans le cadre

« C'est une conséquence de l'état de santé, qui crée des malades sport-santé sans en assurer le financement et la prévention », déclare M. Petit. « Nous sommes vigilants, car le cadre des charges imposé par l'État, dans le cadre

entrepris, dans les temps récents d'activités physiques qualifiées (ETAP). Depuis la création de l'ETAP, ce dispositif a été déployé dans les 25 000 établissements primaires du pays. Un plan de formation des enseignants a été mis en œuvre, ce qui permet de proposer des cours, dans des salles dédiées, à hauteur de 30 %, mais pour 27 €. Ses futurs locaux sont ouvrez leurs portes en 2024, dans l'ancien bâtiment de l'ancien hôpital, un bâtiment qui date de 1930. La tradition de la santé à Strasbourg remonte à la fin du XIX^e siècle, avec l'Allemagne bilingue. Les lieux étaient donc un lieu de santé et de bien-être.

« C'est une conséquence de l'état de santé, qui crée des malades sport-santé sans en assurer le financement et la prévention », déclare M. Petit. « Nous sommes vigilants, car le cadre des charges imposé par l'État, dans le cadre

« C'est une conséquence de l'état de santé, qui crée des malades sport-santé sans en assurer le financement et la prévention », déclare M. Petit. « Nous sommes vigilants, car le cadre des charges imposé par l'État, dans le cadre

« C'est une conséquence de l'état de santé, qui crée des malades sport-santé sans en assurer le financement et la prévention », déclare M. Petit. « Nous sommes vigilants, car le cadre des charges imposé par l'État, dans le cadre

SPORT SANTÉ SUR PRESCRIPTION MÉDICALE

Un dispositif lancé en 2024

À son tour, la ville de Bischheim s'investit dans la mise en place du sport santé sur prescription médicale en développant le dispositif « Prescri'mouv ». La pratique d'activités physiques se révèle être un bon traitement pour soulager de nombreuses pathologies. À partir de janvier 2024, elle pourra être prescrite par votre médecin traitant, ou votre spécialiste, pour une prise en charge et un accompagnement directement à Bischheim !



Le sport santé sur prescription médicale permet aux patients éligibles d'accéder à la reprise d'une activité physique, de façon encadrée et suivie par des professionnels qualifiés. Une activité physique régulière, modérée et adaptée a, en effet, un réel impact sur un grand nombre de pathologies.

POURQUOI LA VILLE SE LANCE DANS CE DISPOSITIF ?

« Un diagnostic santé a été réalisé dans les quartiers prioritaires et notamment aux Écrivains. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une forte prévalence de personnes souffrant de diabète, de problèmes cardio-vasculaires ou d'obésité. Des personnes qui bougent peu et qui n'ont pas forcément les moyens de faire une activité sportive adaptée. Connaissant le

dispositif sport santé sur prescription médicale dont Strasbourg est le précurseur et développé depuis 2022 à Schiltigheim, le service sport jeunesse et vie associative a décidé de le lancer à Bischheim avec le concours de l'Eurométropole. L'objectif est d'inciter et d'aider les personnes concernées à se mobiliser pour faire du sport » confie Bernadette Gillot, adjointe au Maire.

POUR QUI ?

Pour les Bischheimois, de 18 ans et plus, atteints d'affections de longue durée (pathologie relevant de la liste ALD 30) comme les maladies cardio-vasculaires, le diabète, les cancers, les états dépressifs ou covid long, par exemple.

QUEL PARCOURS POUR LE PATIENT ?

1) Ordonnance délivrée par le médecin traitant ou un spécialiste.

- 2) Le patient prend rendez-vous au 03 52 62 64 37 en vue d'effectuer un bilan médico-sportif et doit se munir d'une copie de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.
- 3) Ce bilan, financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé), est gratuit et sera réalisé au Parc des Sports.
- 4) En fonction de son profil et de ses capacités physiques, le patient sera orienté vers une association de proximité proposant des activités physiques adaptées avec un professionnel formé. Les 12 premières séances sont prises en charge financièrement par l'ARS en fonction des résultats du bilan médico-sportif.

L'ENGAGEMENT DE LA VILLE

La ville utilise le dispositif Prescri'Mouv (voir encadré) pour accompagner les médecins prescripteurs sur le territoire. Elle met en place le bilan médico-sportif et accueille des créneaux d'activités physiques adaptées.

« Nous avons sollicité les associations bischheimois

Intéressé par des séances de sport santé sur prescription médicale ?

Contactez Ziman Duki
Animateur sport-santé et médiation par le sport
sport-sante@ville-bischheim.fr
Tél. 06 78 09 77 87

pour les inciter à collaborer à ce dispositif en s'engageant à participer à une formation spécifique pour leurs éducateurs. En janvier, nous lancerons le sport santé en collaboration avec l'association « À mon rythme » et « Unis Vers le Sport » déjà présentes sur la commune et proposant diverses activités labellisées « sport santé ». L'offre viendra à s'étoffer après la formation d'éducateurs sportifs des associations volontaires » confie Nathalie Francis, adjointe au Maire en charge des associations.

Prescri'Mouv

Ce dispositif est mis à disposition des médecins de la Région Grand Est pour faciliter la prescription d'une activité physique adaptée aux patients en toute sécurité. Il s'agit d'une garantie pour le médecin que son patient sera encadré par des professionnels qualifiés. Le pôle APSA est l'opérateur du dispositif Prescri'mouv. Il organise le bilan médico-sportif, labellise des séances sport santé et assure le suivi des patients tout au long de leur parcours sportif.

En savoir plus : www.prescri-mouv-grandest.fr



STRASBOURG

Un programme pour la santé des plus jeunes



Sadek Khettab explique les règles du jeu à une demi-classe de CM2 enthousiaste. Photo DNA/M.D.

Vendredi 27 janvier en début d’après-midi, le docteur Alexandre Feltz a présenté un premier bilan de l’action «Joue pour ta santé !» portée par la Maison Sport Santé. Les professionnels de la prévention ont fort à faire alors que les enfants sont très touchés par la sédentarité.

Dans une salle de l’école élémentaire des Romains, à Koeninghoffen, une quinzaine d’enfants courent, rient, s’informent sur les bons comportements alimentaires. Ils participent à un jeu de Poie géant imaginé par l’éducateur médico-sportif Sadek Khettab. C’est ce moment qu’a choisi le docteur Feltz, adjoint à la maire de Strasbourg et président du groupement d’intérêt public Maison Sport Santé, pour présenter le programme «Joue

pour ta santé ! ».

Lutter contre l’obésité des jeunes élèves

Maison Sport Santé a installé son action dans les quartiers populaires de la ville, où le taux de surpoids et d’obésité des enfants de grande section de maternelle atteint 18,8% (contre 6,6% dans les quartiers aisés de Strasbourg). Huit écoles ont été choisies, dont celle des Romains.

Le programme a commencé par une phase de diagnostic pour se rendre compte des aptitudes physiques et des habitudes alimentaires des élèves et des parents. «Le bilan n’est malheureusement pas très bon», se désole Alexandre Feltz. Selon lui, on observerait une baisse importante de la forme physique des élèves depuis une vingtaine d’années.

En cause : une importante sédentarité chez les enfants.

Une équipe comprenant une psychologue, une infirmière, une diététicienne et un éducateur médico-sportif est intervenue sur trois séances à l’école des Romains. Elle a travaillé sur la sédentarité, le temps de sommeil et la nutrition, trois problèmes qui peuvent entamer la bonne santé des enfants et les empêcher de suivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

La prévention comme perspective

Le programme «Joue pour ta santé !», dont c’est la première année de déploiement, semble rencontrer un certain succès. En ciblant les élèves, l’action touche aussi leur entourage. Nathalie Benetas est une maman d’élève qui a participé au projet. «L’entretien m’a ouvert

l’esprit [...] je faisais souvent des pâtes et on m’a expliqué qu’il y avait autre chose à faire.» Enthousiaste, elle a observé une évolution chez son fils. Elle voudrait voir la prévention généralisée aux autres écoles.

Maison Sport Santé Strasbourg prévoit de lancer une application ou un jeu pour continuer à favoriser les bons comportements et informer les habitants sur les activités sportives et les solutions d’alimentation dans leur quartier.

Sur le terrain, en attendant, les professionnels continueront à intervenir dans les autres écoles sélectionnées à Strasbourg. Une façon pour Alexandre Feltz de pallier un manque de moyens qu’il déplore. «En France les moyens de prévention sont très faibles», relève l’ élu municipal.

M.D.

STRASBOURG





Sport santé pour femmes enceintes : premier bilan

Lancé en avril 2022 à l'initiative du docteur Alexandre Feltz, président du Groupement d'intérêt public Maison sport santé de Strasbourg, le sport santé se veut un moyen pour la femme enceinte de s'adapter aux changements de son corps.

En compagnie de l'aréopage constitué par Damien Combredet-Blassel, représentant le Fonds de dotation Impact 24, de François Schmitt, chef du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Bas-Rhin, ainsi que Vincent Debes, vice-président de l'Eurométropole en charge du sport et des équipements sportifs, le docteur Alexandre Feltz a esquissé le bilan de cette opération novatrice, un an après.

Le sport santé, annoncé il y a onze ans, a été codifié par le législateur en 2022, sous la forme de groupements d'intérêts publics.

100 femmes ont bénéficié du dispositif

À Strasbourg, les acteurs vont se regrouper aux Bains municipaux en octobre, où ils disposeront de 1 500 m². « Il y a urgence à faire de l'activité physique : il s'agit d'un agent de prévention, d'un véritable médicament », explique le docteur Feltz. A l'heure actuelle, mille personnes sont suivies par ce dispositif, soutenu

et encouragé par la caisse primaire d'assurance maladie de Strasbourg.

Partant du constat que les femmes enceintes ont tendance à réduire leur activité sportive pendant la grossesse, il est recommandé au contraire de pratiquer régulièrement une activité physique d'intensité légère à modérée.

La pratique sportive modérée permet de lutter contre la prise de poids et améliore le fonctionnement global du diabète ; elle peut soulager les douleurs lombaires à titre préventif. D'autre part, en termes de santé mentale, qu'il s'agisse de la dépression post-partum ou d'autres troubles du comportement, les gynécologues vont pouvoir prescrire du sport santé pour accompagner la grossesse.

Le médecin prescripteur envoie la patiente à la Maison sport santé de Strasbourg, où celle-ci va avoir droit à un bilan médico-sportif pour l'orienter au mieux parmi les quelques activités proposées. L'acti-

tivité est bien évidemment encadrée par un éducateur sportif. « Il s'agit pour l'instant d'une expérience unique en France, tant du point de vue de la prise en charge que de l'activité », ajoute encore le docteur Feltz.

Jusqu'à présent, 100 femmes ont bénéficié du dispositif. Le docteur Feltz précise que les sessions se déroulent en petits groupes d'une quinzaine de personnes, avec des horaires méridiens ou en soirée. Le dispositif est en outre particulièrement destiné aux personnes éloignées du sport. ■



Une pratique douce pour les futures mamans, l'aquagym. Document remis / Jérôme DORKEL, Eurométropole de Strasbourg

par Ch. p.